

12 PAGES : NUMÉRO SPÉCIAL

LE LOGEMENT PROBLÈME N° 1

11 FÉVRIER 1961

N° 40

PRIX : 0,40 NF.

TRIBUNE Socialiste

Hebdomadaire du Parti Socialiste Unifié

APPELS COMMUNS
pour la NÉGOCIATION
avec le G.P.R.A.

dans les Côtes-du-Nord,
le Finistère, le Gard,
la Loire et l'Orne

ASSEZ

L'éditorial de Robert VERDIER

DE TEMPS PERDU

NOUS voici déjà à un mois du referendum, ce referendum qui, par un « oui franc et massif » devait permettre de faire avancer plus rapidement la solution du problème algérien. Où en sommes-nous après ces cinq semaines ?

Notons d'abord deux points.

Depuis plusieurs mois — car cette évolution était déjà sensible avant le scrutin du 8 janvier — l'immense majorité de l'opinion française admet que la négociation avec le G.P.R.A. est nécessaire et inévitable. C'est si vrai que la propagande pour le « oui » avait complètement négligé le contenu du projet de loi présenté, mais s'attachait à soutenir que le référendum devait augmenter les chances de négociation.

D'autre part, on vient d'apprendre qu'une rencontre de Gaulle-Bourguiba pourrait avoir lieu prochainement. La nouvelle, lancée par l'hebdomadaire tunisien Afrique-Action, n'est confirmée officiellement ni à Tunis, ni à Paris. Elle n'est pas démentie non plus. Et cela suffit pour qu'on la considère généralement comme fondée et, surtout, pour qu'on la salue comme un événement heureux.

Ces deux constatations révèlent incontestablement une profonde évolution des esprits. Nous n'avions pas, quant à nous, attendu janvier 1961 pour réclamer la négociation avec le G.P.R.A. et pour suggérer qu'éventuellement les premiers contacts pourraient être facilités par une conversation avec les gouvernements de la Tunisie et du Maroc. Nous déplorons le temps perdu, et, avec le temps, les morts et les ruines matérielles et morales entraînées par la prolongation du conflit. Mais nous enregistrons avec satisfaction qu'aujourd'hui, la quasi-unanimité de l'opinion publique française, y compris les hommes et les partis qui avaient longtemps écarté ces procédures avec indignation, considère qu'il n'est pas d'autre moyen de mettre fin à la guerre.

Mais la situation se présente aussi sous d'autres aspects, moins encourageants.

Il est certain d'abord que, depuis le référendum, bien qu'un mois se soit écoulé, aucune initiative n'a été prise pour préparer sérieusement une négociation. Le « pouvoir » s'est muré dans le silence. Son mutisme a d'ailleurs été interprété, par les optimistes impénitents, comme un signe favorable : « On » ne dit rien, c'est bien la preuve qu'il se passe quelque chose ; si « on » ne parle pas, c'est qu'« on » agit ; le secret est la meilleure garantie du succès, etc..., etc. En fait ce silence a une signification et une seule : aucune approche n'a été tentée. Le général de Gaulle s'obstine à considérer qu'il doit s'en tenir aux appels lancés à la cantonnade dans ses discours de décembre. Or il est bien évident qu'aucun progrès ne sera accompli aussi longtemps que le G.P.R.A. ne sera pas directement saisi d'une proposition et aussi longtemps qu'il sera en droit d'estimer que, du côté français, on n'admet,

ou paraît n'admettre, d'autre forme de négociation que dans le style de Melun.

LA rencontre avec Bourguiba, si elle a lieu (rappelons-nous l'entrevue manquée avec le roi du Maroc), sera peut-être une occasion de faire le point des divergences et des malentendus, de secouer l'immobilisme auquel, depuis le 8 janvier, paraît se complaire le gouvernement français. Il serait à coup sûr prématuré, dans l'état actuel des choses, d'en attendre beaucoup plus.

Ainsi, à cinq semaines du référendum, rien n'a encore vraiment commencé. Il y a eu sans doute un peu d'agitation désordonnée, beaucoup de va-et-vient d'intermédiaires bénévoles mais sans mandat ; il n'y a pas eu encore d'initiative.

Il y a eu aussi, selon une des techniques du régime, grande activité de propagande pour mettre en circulation des bruits tendant à justifier ou dissimuler l'inaction : divisions au sein du F.L.N., naissance d'une nouvelle vague de combattants échappant à l'autorité du G.P.R.A., oppositions entre « pro-occidentaux » et « pro-chinois ». Au bout du compte, il faut tout de même en revenir aux réalités et faire le bilan : on n'a pas avancé d'un pas, on n'a rien fait pour progresser.

Nous n'en concluons pas pour autant que tout est définitivement et irrémédiablement figé. Les événements qui se sont déroulés depuis deux ans nous incitent à penser le contraire et nous montrent aussi à quelles conditions des changements peuvent se produire. Le général de Gaulle s'attache toujours à faire figure d'homme qui domine les hommes, les partis, les événements, qui ne se laisse jamais détourner de ses desseins. En fait, il n'a cessé de subir la poussée des circonstances : la poursuite de la guerre, la lassitude de l'opinion française, les impatiences de l'opinion internationale, les débats de l'O.N.U. avec la présence de nouveaux Etats africains indépendants, tous ces éléments conjuguant leurs effets l'ont conduit sans cesse à manœuvrer pour gagner du temps, mais aussi à abandonner progressivement certaines de ses positions antérieures.

C'est dire, une fois de plus, que l'évolution prochaine dépend pour une large part de l'action que nous pouvons et devons poursuivre avec tous les partisans de la négociation.

Il serait aussi dangereux aujourd'hui qu'avant le 8 janvier d'imaginer qu'il n'y a plus qu'à s'en remettre au « pouvoir », à laisser faire de Gaulle et que, désormais, nous sommes engagés dans la bonne voie. Nous devons dissiper ces illusions que le scrutin du 8 janvier était destiné à faire naître. Nous devons, plus que jamais, multiplier les campagnes en faveur de la négociation.

Les Jeunes et Etudiants
de Haute-Garonne :

Pour un parti de cadres

Le problème posé par René Pilhes, dans Tribune Socialiste de la semaine dernière, rejoint dans son fond celui posé par Georges Suffert dans France-Observateur du 12 janvier.

Il est urgent que le parti se résolve, faute de quoi, son existence et sa cohésion seront menacées par un continu quiproquo.

D'après Pilhes et Suffert, il existe en France une masse « neuve », inorganisée politiquement, constituée de gens, plus ou moins réformistes, plus ou moins syndicalistes, mais à coup sûr dégoûtés des formations politiques traditionnelles. Il faut — disent ces camarades attirer « à tout prix », ces masses au P.S.U. Même si pour cela, nous devons faire des sacrifices. Même si pour cela nous devons renier tout ou partie de notre idéal révolutionnaire.

Nous, jeunes de moins de 25 ans, constituons aussi une « masse neuve ». Le parti doit tenir compte des raisons qui nous ont fait adhérer puis militer au P.S.U. et de notre conception du Parti. Faute de quoi, il se sclérosera et rejoindra rapidement des vieilles formations politiques.

Le parti

DEUX conceptions s'affrontent : celle d'un parti, que nous appellerons « de masse », vaste organisme rassemblant des centaines de milliers d'adhérents.

Celle d'un parti que nous appellerons « de cadres » qui, comme le disait dans un article de Perspectives Socialistes notre camarade Alexandre Montariol « ne cherche pas à avoir une masse dans son organisme, mais

qui soit le système nerveux de la masse ».

Pour notre part, nous sommes convaincus qu'est seule raisonnable et valable, la deuxième conception : celle du « parti de cadres ».

— parce que les partis de masse ont fait leurs preuves : ils ont succombé sous le poids de la bureaucratie intérieure au parti; parce qu'ils sont arrivés à détruire complètement la démocratie (P.C.) ou à en fausser complètement le sens (S.F.I.O.).

— Parce que nous ne voulons pas risquer de devenir un autre parti radical ou une S.F.I.O. 1960 dans laquelle une partie lutte pour la négociation avec le F.L.N., pendant qu'une autre partie se pavane au milieu des partisans de l'Algérie Française.

— Parce qu'un ramassis d'hommes de différentes tendances ne peut en aucune manière être un pôle d'attraction pour l'extérieur.

— Parce que cette masse qui sera nécessairement — à l'heure actuelle du moins — plus républicaine que socialiste ne peut qu'affaiblir le potentiel révolutionnaire du Parti.

Le rôle du parti

Ce ne sont ni les idées, ni les Partis qui font les révolutions. Les masses ne se mettent en branle, ne deviennent révolutionnaires, que si elles ont faim, si elles sont mal logées, accablées d'impôts, excédées par une guerre réactionnaire.

Le rôle du Parti :

— C'est de pousser à cette action révolutionnaire (en faisant agir ses militants dans les syndicats et les différentes organisations sociales; en étant lui-même à la pointe du combat).

1ER CONGRÈS NATIONAL

TRIBUNE DE DISCUSSION

Tribune Socialiste a publié dans son numéro 37 le projet de résolution proposé pour le Congrès national du parti à la discussion des sections et des fédérations.

Le « Courrier du P.S.U. » n° 5-6 contient les textes essentiels

sants : un Cercle de Formation Politique, un Cercle de Jeunes, un Cercle des Chercheurs et Professeurs de la Faculté).

La discipline

Alors, et alors seulement, les personnes convaincues de la nécessité du Socialisme, deviendront des militants P.S.U.

Une dernière chose : la DISCIPLINE.

Nous sommes catégoriques : elle doit être rigide, intransigeable, et s'appliquer à tous.

— Parce que c'est l'unique moyen pour atteindre l'efficacité.

— Parce qu'être discipliné c'est respecter son Parti et les camarades qui y militent.

— Parce que, renier la discipline, c'est renier la démocratie : la démocratie, et nous y sommes beaucoup attachés, exige que la minorité, après s'être librement exprimée, se range à la volonté de la majorité.

Comment et qui recruter ?

Il faut que le travail de propagande se fasse vers l'extérieur et non vers l'intérieur du Parti. On n'a pas à convaincre au Socialisme les membres du P.S.U.

Il faut informer les masses non P.S.U. sur le Socialisme :

— Par la presse, les affiches, les tracts.

— Par les meetings et les contacts personnels.

— Par des cercles animés par les membres du P.S.U. et largement ouverts aux sympathisants (signalons qu'à Toulouse, les sections Jeunes animent trois cercles de sympathi-

Pierre HESPEL arrêté

La répression contre les militants qui combattent la sale guerre continue.

Nous avons appris l'arrestation la semaine dernière de Pierre Hespel, Michel Daliez, Simon Blumenthal et Orant, qui ont été inculpés d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Pierre Hespel, ouvrier maçon, ancien responsable national de l'U.G.S., fut un résistant magnifique. Arrêté en 1943 à Lyon à l'âge de 18 ans, il prit une part active à la révolte de la prison d'Eysses. Il est titulaire de la médaille de la résistance, de la médaille militaire et de la croix de guerre avec palmes. Daliez et Blumenthal ont perdu leurs parents qui sont morts en déportation. La raison de l'arrestation de ces camarades ne nous a pas encore été donnée de façon précise, — et nous aurons à y revenir — mais nous savons déjà qu'il s'agit de leur lutte contre la sale guerre d'Algérie. Par conséquent, nous affirmons d'abord que l'accusation portée contre eux est politique, et il serait scandaleux que la justice civile soit dessaisie au profit de la Justice militaire qui nous donne chaque jour de nouvelles lumières sur ce qu'elle entend par « impartialité ». D'autre part, au moment où notre « Guide » affirme sa volonté de négociation, cette vague d'arrestations et la vague d'exécutions qui l'accompagne jette un doute sur la sincérité des projets annoncés en haut lieu. Est-ce rechercher la paix, que poursuivre les militants qui luttent pour elle et exécuter les combattants algériens? Nous verrions plutôt dans cette intensification de la répression l'indice, soit que le Guide nous dupe, soit qu'il n'est pas obéi, car ces actes de guerre contredisent entièrement les paroles de paix qui nous sont prodiguées chaque jour. La marche vers la paix est indissolublement liée à la fin de la répression et à la libération des emprisonnés. C'est dans cet esprit que dès aujourd'hui, et sans préjuger des informations qui nous parviendront, nous protestons contre l'arrestation d'Hespel et de ses camarades, et que nous déclarons notre résolution de les défendre devant l'opinion populaire.

T. S.

FLASHES EN FLÈCHES

FRANCE

Tribunaux (suite)

● Procès des barricades : le colonel Godard a vu le 24 janvier des gendarmes postés sur le Forum tirer des rafales de fusil-mitrailleur. Il n'en avait parlé ni à l'instruction ni à l'audience. « J'ai pu oublier des détails (sic), des incidents » dit-il pour s'en excuser. On a bien l'impression que les balles de fusil-mitrailleur du colonel Godard sont en fait les dernières cartouches de Maître Tixier Vignancour : le sort des principaux accusés, compromis par leur pitoyable dérobade, est gravement menacé par la déposition des officiers de gendarmerie qu'il faut donc à tout prix accuser de provocation.

● Procès d'Aix-en-Provence : les cinq fascistes qui torturèrent et tuèrent le manœuvre tunisien Chickhaoui ont été condamnés à des peines dont l'indulgence a surpris les naïfs : de 12 à 5 ans de réclusion. Mais en fait il leur était reproché moins d'avoir torturé et tué un Arabe — ce qui, depuis M. Messmer, est sanctionné par la Légion d'Honneur — que de l'avoir fait de leur propre initiative et sans porter la tenue qui permet de transformer ces pratiques en « défense de la civilisation occidentale et chrétienne ». C'est ce qu'a dit l'avocat du chef de la bande, Ceccaldi : « Lorsqu'on est Ceccaldi, ne vibre-t-on pas en écoutant la Marcellaise ? En voyant flotter le drapeau ? Ce sont des choses qui gonflent. La société a attisé chez cet ancien d'Indochine une passion nationale qui s'est seulement mal exprimée (sic !). Je dis tout haut : la France a besoin de patriotes comme Ceccaldi (resic !). Et la France de demain plus que celle d'hier ». En quittant le tribunal, pour montrer qu'ils avaient compris, deux des accusés ont fait le salut hitlérien, M. André Marie, qui était venu se joindre à la défense, et qui venait de demander le sursis « au nom de la fraternité » (franco-musulmane sans doute), a dû être particulièrement touché de ce remerciement : il est ancien déporté. Avec les remises de peine et la détention préventive, ces assassins seront bientôt libres. Les mauvais esprits rappelleront encore l'exécution de Salah Dehil qui tua un policier et fut guil-

lotiné la semaine dernière à Montluc. Mais quel rapport y a-t-il entre ces deux cas ? Chickhaoui n'était qu'un Arabe...

ESPAGNE

Le général Munoz Grande, chef d'état major de l'armée espagnole et dauphin du tyran de Madrid, a passé quelques jours à Paris en visite officielle. Voici les états de service, ou plutôt le casier judiciaire, du personnage : après avoir pris une part active à l'étranglement de la République Espagnole, il commanda la division Azul, formée des volontaires espagnols que Franco envoya en 1941 sur le front russe pour aider à la défense de l'Europe Hitlérienne. Il fit si bien que le 13 mars 1942 il fut décoré de la croix de fer par Himmler en personne. C'est cet individu qui est reçu avec honneur par notre gouvernement. M. Debré et M. Messmer qui ne sont pas dégoûtés — nous le savons depuis qu'ils remirent la légion d'honneur du lieutenant Charbonnier, l'assassin de Maurice Audin — lui ont offert un banquet; espérons qu'on aura pensé à inviter M. Michel, ancien déporté, M. Malraux, qui combattit contre les Franquistes avec l'aviation républicaine en 1936, et le général Gambiez, le nouveau commandant en chef en Algérie, qui passa en 1942 quelques mois au camp de concentration de Miranda, où Franco faisait enfermer les Français qui cherchaient à rejoindre les Forces Françaises Libres en traversant l'Espagne. D'intéressants souvenirs auront pu être échangés maintenant qu'est oublié ce malentendu que fut la guerre contre Hitler.

On se demandera pourquoi il était nécessaire d'inviter ce répugnant personnage : c'est que Munoz Grande est un homme d'expérience; par deux fois déjà, en 1936 avec Franco et en 1941 avec Hitler, il a défendu « la civilisation occidentale et chrétienne » contre les hordes rouges. Aussi l'armée française, qui assure à son tour cette défense en Algérie, ne peut que profiter de ses conseils...

Assurément le Roi de France ne s'arrêtera pas en si bon chemin. A nouveau « il n'y a plus de Pyrénées » et l'heure est venue pour Charles XI et ses ministres de rencontrer Franco et les siens. Nous suggérons pour cette entrevue une date symbolique : le 21^e anniversaire de la

rencontre Pétain - Franco à Hendaye approche. Nous suggérons aussi un lieu : il y a sur la rivière Bidassoa, à la frontière franco-espagnole, une île que son nom désigne tout particulièrement pour accueillir cette confrontation entre les deux équipes : elle s'appelle l'île des Faisans.

ANGOLA

Après la fin de l'aventure du « Santa Maria », une nouvelle secousse vient d'ébranler le tyranneau du Portugal. A Luanda, capitale de l'Angola, trois groupes d'hommes armés, en majorité Africains, ont attaqué les prisons de la ville pour libérer les détenus politiques. Ils ont été repoussés en perdant 9 hommes, tandis que 7 policiers ont été tués. La répression a été brutale : un voyageur canadien, M. Harry Jurgensen, a assisté à une charge de la police contre des Africains désarmés qui ripostèrent à coups de pierre; la police ouvrit alors le feu à la mitrailleuse et fit une trentaine de victimes. Dimanche encore, à l'occasion des obsèques des policiers tués, le service d'ordre a tiré sur des manifestants faisant 4 morts et 7 blessés. Ces sursauts de férocité n'empêchent pas que la maison Salazar se lèzarde à vue d'œil.

IRAK

La situation intérieure est tendue en Irak entre les partisans de Nasser et les communistes. Les premiers ont transformé l'arrivée du délégué égyptien Mahmoud Fawzi à Bagdad pour la conférence de la Ligue Arabe en une manifestation puissante et chaleureuse en faveur de l'Egypte. Les seconds ont répliqué par une manifestation qui, commencée sur l'Algérie, a fini par des protestations contre Nasser. La police a été beaucoup plus sévère avec les communistes qu'avec les Nasseriens : c'est peut-être l'indice que le général Kassem, chef du gouvernement irakien, cherche à se réconcilier avec Nasser, auquel il s'était violemment opposé depuis deux ans, et à revenir à la politique d'union entre pays arabes, dont l'Egypte s'est faite le champion.

Emmanuel TERRAY

UNE DISCUSSION

pour la préparation de ce congrès et notamment les rapports d'activité et d'orientation présentés par Edouard Depreux. Tribune Socialiste ouvre dans ce numéro une tribune de discussion sur l'ensemble des problèmes à l'ordre du jour du Congrès national.

René FALLAS : Républicain, Laïque et Socialiste

DE nombreux camarades expriment souvent l'idée qu'il faut construire un Parti « de style nouveau ».

Mais, actuellement, il semble essentiel de faire d'abord un Parti, et évidemment un Parti fidèle au Socialisme.

En effet, pour capitale que soit l'organisation, elle n'est jamais une fin en soi. Il s'agit de savoir, dans les faits, quel parti se construit, car, en définitive, la fidélité aux principes compte seule dans la vie d'un homme comme dans celle d'une organisation.

Le Parti que nous entendons construire est un Parti révolutionnaire,

qui lutte pour l'avènement d'une République démocratique, laïque et socialiste.

Héritiers des Jacobins de 1793, des Insurgés de 1830, et des glorieux combattants de la Commune de Paris, nous sommes fidèles aux traditions révolutionnaires de notre peuple, et le défilé qui nous conduit chaque année au Mur des Fédérés, sous les plis du drapeau rouge et aux accents de « l'Internationale » et de « la Jeune Garde », marquent clairement le sens de notre combat.

Au sein du Parti, il ne doit donc y avoir aucun sujet défendu, aucun tabou. Tout doit y être examiné à la

lumière de la raison et soumis aux armes de la critique.

Il nous faut rappeler avec force que nous appartenons à ce grand courant de pensée qui a toujours dressé les opprimés contre les oppresseurs, les prolétaires contre les capitalistes, les hommes libres contre l'Inquisition.

Et c'est pourquoi, nous qui sommes des révolutionnaires, nous sommes d'abord des républicains et des laïques.

Cela pourrait sembler d'une évidence banale mais il est cependant nécessaire d'y consacrer quelques réflexions à la veille de notre premier Congrès National.

Républicains, nous sommes hostiles au pouvoir personnel en général, à la monarchie gaulliste en particulier. C'est ce qui nous a conduits à dire « NON » à De Gaulle en 1958 et en 1961.

Nous sommes, certes, une fois de plus minoritaires dans le pays, mais nous n'avons jamais pensé que la preuve par le consentement universel — 56 % des électeurs inscrits ! — pouvait servir de justification morale ou politique.

Le « succès » acquis par la trahison des principes demeure une trahison, et devient, dans les faits, la négation même de ces principes. Aussi n'y a-t-il pas place dans un parti républicain pour les illusions mauriaciennes et les nostalgies d'un gaullisme « de gauche » ou « du centre ».

D'ailleurs, si les variations bien connues du chef de l'Etat en matière algérienne, du 13 Mai 1958 au 8 Janvier 1961, peuvent tromper de nombreux Français qui veulent sincèrement la paix en Algérie et quelques hommes à la tête faible et aux principes vacillants qui se voudraient des hommes de gauche — et même des dirigeants —, elles ne modifient en rien les données fondamentales de la guerre d'Algérie.

Le chemin de la paix passe par la négociation avec le G.P.R.A.

Et ce ne sont pas les vrais républicains qui se laissent prendre au scandaleux tapage des services officiels de cette monarchie réactionnaire et cléricale.

Il est clair qu'il n'y a pas qu'un problème qui se pose à notre pays : tout est lié.

Chaque période de réaction politique est une période de réaction sociale. Chaque défaite de la République a été utilisée par les cléricaux pour renforcer l'emprise de l'Eglise Romaine sur l'Etat et sur l'Ecole. Cela est vrai de 1850 avec la loi Falloux, à 1959 avec la loi Debré, en passant par la « divine surprise » de 1940, la dissolution du S.N.I., la suppression des Ecoles Normales et les subventions de Vichy aux écoles confessionnelles.

Il nous faut donc lutter avec acharnement contre l'offensive cléricale, réclamer l'abrogation des lois antilaïques, la suppression des aumôneries dans les établissements d'enseignement public, et le retour à la séparation effective des Eglises et de l'Etat dans l'ensemble du territoire national.

Aucun compromis n'est possible dans un tel combat, aucune pause ne peut être tolérée. La dureté et la vigueur de notre lutte permettront les nécessaires et salutaires clarifications.

Enfin, nous sommes des révolutionnaires et nous voulons abattre le régime issu du 13 Mai. Aussi, il nous faut travailler résolument à l'union de toutes les forces de gauche, qu'elles soient politiques, syndicales ou philosophiques.

Oui, à la veille du premier Congrès National du P.S.U., il est nécessaire de répéter qu'il faut dire ce que l'on veut et faire ce que l'on dit, en un mot, qu'il faut mettre les actes en accord avec les principes.

Que l'on ne s'y méprenne pas. Les militants du P.S.U., qui ont lutté depuis de longues années contre toutes les mystifications, sauront mener ce même combat, partout où cela sera nécessaire, contre de nouvelles mystifications et de nouveaux mystificateurs.

Charles HERNU :

Pour un style nouveau

LE Parti Socialiste Unifié est un parti nouveau, aux militants dynamiques (et souvent insuffisamment employés), mais il n'est pas encore devenu un parti de « style nouveau » d'où les impatiences, les amertumes de beaucoup de camarades.

Des statuts poussièreux

Si le résultat du référendum du 8 janvier dernier a démontré la mystification des ultras, il a aussi prouvé que les partis n'étaient pas adaptés aux formes modernes de la bataille politique que nous avons à mener, tous ensemble.

Il serait trop facile de dire que le pays est « dépolitisé » ; au contraire, s'il se détourne des partis, il est intéressé par la politique comme il ne l'a pas été depuis longtemps, la preuve en est dans le bouillonnement, à Paris et en province, des Clubs, des Sociétés de pensées, des Ligues *, de tous les autres « corps intermédiaires ».

Le 13 mai 1958 n'est pas la cause des échecs, des erreurs des partis mais bien la conséquence. Si les partis, les Parlement, les leaders politiques avaient joué leur rôle (seul le Gouvernement Mendès-France donnait pendant un temps un esprit nouveau à la vie politique française) le changement de régime ne se serait pas produit de cette façon stupéfiante. Le groupe des députés radicaux et U.D.S.R. auquel j'appartenais et qui se proclamait « protestataire » savait bien ce qu'il en coûterait de mentir au peuple, de ne pas tenir les promesses électorales. Ce ne sont pas les masses qui juvent les formations politiques, c'est nous qui ne parlons plus le langage que le peuple attend.

Depuis le 13 mai, les partis ont assez généralement critiqué (et il fallait le faire), les institutions nouvelles sans faire leur autocritique et sans procéder à leur transformation.

C'était une chance pour le seul nouveau venu dans la V^e ; hélas le P.S.U. faisait son entrée dans l'arène politique en commettant l'erreur (réparable) de vouloir entraîner à la bataille des militants d'esprit jeune dans les cadres statutaires de la S.F.I.O. Or, on ne combat pas, sous la V^e, de la même façon que sous la IV^e ; déjà la droite — loin d'être « la plus bête du monde » et qui sait faire appel à des techniciens pour défendre le capitalisme — se demande « si le pays ne manque pas — comme le constate Jacques Fauvet — d'un grand et vrai parti conservateur ayant un programme et un chef ».

Un grand et seul parti socialiste

Notre effort, tout en affirmant notre doctrine ne doit-il pas être, en accord avec toutes les centrales syndicales, de chercher à constituer le

grand, et unique parti socialiste français dont nous avons besoin, sans négliger pour autant la formation d'un cartel des Forces Démocratiques ?

La prolongation de la guerre d'Algérie réveille chaque jour davantage les démocrates mais il faut bien voir que le P.S.U. ne peut pas être seulement le parti de la Paix en Algérie ; il doit être cela, tout en définissant et en affirmant son programme politique, économique et social. Ne revenons pas sur les trois mois perdus par le Parti pour savoir si l'on était pour ou contre l'insoumission et la désertion, mais décidons de nous mesurer aux vrais problèmes.

La démocratie locale d'abord

Le prochain Comité politique national débattre notamment du rapport de notre ami Hauriou sur la démocratie économique. A propos des questions institutionnelles, n'ayons pas peur de voir que les Français veulent choisir eux-mêmes leurs gouvernants rester en contact avec eux, qu'ils veulent des hommes politiques d'une certaine stature, des moins susceptibles de symboliser un programme et un espoir. Il y a dans le cœur de chaque Français un peu de bonapartisme, beaucoup de républicanisme. Une fois, un citoyen sera avec le pouvoir (c'est-à-dire, par exemple, avec le Premier Ministre élu au suffrage universel), une autre fois, le même citoyen sera avec le député qui contrôlera et critiquera le pouvoir ; finalement s'il y avait conflit, ce citoyen serait juge, tant il me semble certain que la vraie solution du problème constitutionnel français consiste à combiner l'action populaire du chef du gouvernement avec la dissolution automatique d'une assemblée nationale élue au suffrage universel.

La gauche, ne l'oublions jamais, plus que la droite aura besoin d'un pouvoir fort pour appliquer ses réformes. Toutefois, socialistes et démocrates soucieux des droits de l'homme, nous voulons, en même temps, installer des contre-poids à la « personnalisation » du pouvoir.

— Le premier est que le régime de demain devra s'appuyer sur des partis démocratiques de « style nouveau », partis nationaux par opposition à l'actuelle « régionalisation » des partis de la IV^e.

— Le second contre-poids est même un préalable à l'installation du « parlementarisme présidentiel » dans un vaste mouvement de déconcentration politique, la vie locale devra être démocratisée le plus possible. Sans aller jusqu'à élire les commissaires de police, il faudra modifier le statut des Préfets, recréer les Conseils d'arrondissement, donner des finances aux municipalités qui seront associées à la préparation et au contrôle du Plan, ainsi la vie politique, pour le citoyen comme pour le leader commencera dans la Cité.

Politique et non appareil

Parti de style nouveau et accentuation de la vie démocratique locale : ce sont les tâches auxquelles le P.S.U. doit penser en même temps qu'au règlement du conflit algérien.

Le P.S.U., dès lors, devrait cesser de se tourner vers la liquidation de son passé, pour aborder la préparation de l'avenir français, européen, africain.

Le P.S.U. ne doit pas chercher à tout prix son unité ; nous sommes et restons dans un parti qui est nôtre, donc l'unité n'est mise en cause par quiconque.

Le malaise actuel du Parti, qu'il serait vain de dissimuler, mais salutaire d'aborder enfin, vient de ce que trop souvent, de la base au sommet, on évite les véritables confrontations politiques. Il n'y a pas de vrais débats politiques parce qu'il n'y a pas eu de Congrès politique ; le parti se laisse enfermer dans des discussions sur l'appareil, et l'engrenage de l'appareil (modèle sur celui de la S.F.I.O.) mange les meilleurs militants et les lance parfois dans une « cuisine » que les anciens radicaux ne pensaient plus jamais revoir.

C'est ainsi que des camarades « insatisfaits » pleins d'amertume se heurtent à l'appareil alors qu'il faudrait les lancer dans des luttes idéologiques. Mais ces « insatisfaits » doivent rester au P.S.U.

Pour y faire quoi ? Justement pour nous aider à le transformer en parti ouvert, capable de gouverner le Pays, d'apporter des solutions originales, de constituer l'alternative au régime actuel.

Le P.S.U. ne s'ouvrira à des dizaines de milliers d'adhérents — qui ne se soucient pas de nos problèmes internes — que s'il cherche à rétablir une alternative à gauche (en mettant au point un type nouveau de coexistence avec le P.C.) et s'il modifie ses structures. Se réjouir de coller des affiches où il n'y a que le sigle P.S.U. et pas de programme ne sert à rien. Se réjouir d'avoir tenu une réunion où il n'y avait que « X » P.S.U. et « Y » communistes et un inconnu ne sert à rien. L'activisme pour l'activisme est stérile, voire dangereux.

Une des grandes chances du P.S.U. c'est qu'il permet, entre autres, à des syndicalistes de toutes origines de s'y rencontrer, mais un syndicaliste, en raison de ses responsabilités extérieures ne peut pas être aussi assidu qu'un militant et pourtant il est « utile » au Parti.

Pourquoi ne pas envisager que les syndicalistes bénéficient automatiquement d'une représentation à tous les échelons du Parti, sous le contrôle des militants bien sûr ?

Les champs d'action ne nous manquent pas.

● A-t-on songé que si notre parti devient celui d'un « Socialisme ouvert », c'est en son sein que les petits mouvements auront leur place ?

Logement...



(AgiP)

La crise du logement n'est pas un phénomène récent. Sans craindre le paradoxe, l'on peut affirmer qu'il s'agit d'une des constantes des rapports sociaux. La qualité du logement a de tout temps été liée à la position sociale de l'occupant. Mais c'est avec l'avènement de l'industrialisation que la crise, en s'amplifiant, a revêtu des caractéristiques modernes qui, en un siècle, ne se sont pas modifiées.

En 1860, la crise du logement se caractérise par l'entassement des classes laborieuses dans des garnis, des courées, des masures. Les loyers sont chers : environ 15 % des ressources des travailleurs. Il y a des logements libres, en quantité. Les opérations d'urbanisme entreprises dans les grands centres rejettent les salariés vers les faubourgs. Parallèlement, l'industrialisation se développe, les agglomérations urbaines se développent, les campagnes se vident. Qu'y a-t-il de changé en 1961 ?

Dans les années qui suivent se constituent des ligues pour le logement ouvrier à caractère paternaliste. Des initiatives « hardies » sont prises : des patrons vendent des parcelles de terrains à leurs ouvriers et leur prêtent la somme nécessaire pour construire une

par L. HOUDEVILLE

maison près de l'usine. Ces prêts sont remboursables en 20 ou 25 ans. Là encore, on ne peut que souligner l'identité entre les « solutions » préconisées voici cent ans et celles considérées aujourd'hui comme le remède idéal à la pénurie.

A mesure que les villes s'agrandissent, les quartiers bourgeois s'organisent et se délimitent. Les constructions neuves sont réservées à la demande solvable. Les appartements « anciens » libérés, sont divisés en petits logements par addition de cloisons nouvelles. Le profit qui sera retiré de la location sera plus grand alors que les conditions de confort seront inférieures. En 1948, la fameuse loi sur les loyers a un résultat : elle permet le développement de la vente par appartements : ceux qui ne peuvent acheter doivent partir, vers le meublé, le logement de tiers déjà surpeuplé. Dans l'un comme dans l'autre cas, les « faibles » sont éliminés par la demande solvable...

Cette identité, à un siècle de distance, n'est pas le fait du hasard. Le logement n'est pas un problème en soi ; il n'est pas un problème « désincarné » comme les ligues familiales et bien-pensantes d'aujourd'hui continuent à le prétendre. Ce n'est pas un problème « social ». C'est un problème politique et économique que l'on ne peut résoudre ni par une série de « B.A. », ni par une action charitable.

La nature du logement, ses conditions d'occupation sont déterminées par les règles régissant la société. Dans une économie capitaliste dont la pierre angulaire se nomme PROFIT, le logement n'est pas considéré comme un service, comme un droit, mais comme une source de profits. Sa production sera déterminée, en quantité, comme en qualité par les conditions générales du marché et les capitaux ne s'orienteront vers cette branche qu'à la seule condition que les bénéfices possibles soient suffisamment élevés et qu'il n'existe aucune autre activité capable d'offrir un intérêt plus grand.

Si entre 1935 et 1940, les propriétaires organisent le boycott de la construction, c'est selon leur propre aveu pour faire monter les prix. S'il faut attendre 1954 pour constater un développement nouveau de la construction, c'est que cette année coïncide avec la fin de la guerre d'Indochine et la mise en place dans les faits d'un système de primes et de prêts qui permet une rentabilité certaine des opérations. Il y a de nouveau des capitaux disponibles qui trouvent là un emploi rémunérateur.

Constatons que, si depuis 1945, un peu plus de 2 millions de logements ont été construits, le secteur H.L.M. locatif ne représente que

352.000 logements soit 1/6. Par contre le secteur de l'accession à la propriété a connu un succès certain : plus de 1.200.000 logements ont été construits selon cette formule. Mais il s'agit là d'un secteur privilégié où les bénéficiaires, à tous les stades sont substantiels : aussi les capitaux ont-ils aidé au succès de l'expérience. Mais il n'en a pas été de même dans le secteur locatif. Les fameuses sociétés conventionnées grâce auxquelles M. Sudreau quelques jours avant le référendum de Septembre 1958 promettait la réalisation de 40.000 logements locatifs de plus sont-elles un échec. En un peu plus de deux ans, environ 4.000 logements ont été terminés. Les loyers sont chers (400 à 500 NF par mois), la demande solvable peu importante. Aussi les capitaux ne sont-ils pas intéressés à la formule dont le succès — donc les profits — paraissent bien aléatoires.

La construction a donc été orientée essentiellement vers la recherche de profits. Car l'argument si souvent employé — les bas loyers sont responsables de la crise du logement — montre ici son caractère fallacieux. En effet, les loyers des logements neufs sont libres : le propriétaire peut donc louer au prix désiré. Fort peu ont été édifiés, en raison de la difficulté de trouver des locataires pouvant payer des loyers élevés. Car les victimes de la crise du logement ce sont d'abord les salariés. Pour près de 80 % ils se recrutent parmi ceux dont les ressources mensuelles se situent entre 300 et 800 NF par mois. Ce sont eux qui cherchent un toit. Ce sont eux qui sont relégués dans les plus infects taudis. Une étude réalisée fin 1957 montre que sur 1.000 ménages constitués depuis 1948, 28 ménages ouvriers ont pu obtenir un H.L.M., alors que 108 familles ouvrières prenaient le chemin de l'hôtel. Parmi les familles dont le chef a moins de 25 ans, 28 % n'ont pas de logement personnel ! Les capitaux, qui n'ont aucune vocation sociale, préfèrent s'investir dans le pétrole, l'électronique, la pétrochimie. Les profits sont énormes. Qu'importe les taudis !

Ainsi donc la crise du logement n'est qu'une forme parmi d'autres, de la lutte de classe. Le logement n'est pas attribué en fonction des besoins, mais en fonction des moyens. La politique de construction est orientée non en fonction des besoins de la nation, mais en fonction des profits que l'on peut en escompter. Il importe peu — et cela rentre toujours dans la « logique » du système capitaliste — que le taudis tue chaque année des dizaines de milliers de personnes, il importe peu qu'il engendre la maladie et les fléaux sociaux. Cela reste nécessaire : la misère et la maladie sont aussi sources de profit !

En montrant quelques aspects actuels de la crise nous n'entendons pas présenter un bilan incomplet. Notre intention est seulement d'en souligner quelques caractéristiques et de définir quelques-unes de nos positions. En inscrivant le Droit au Logement parmi ses objectifs, le Parti Socialiste Unifié a conscience de s'engager dans une lutte de longue haleine, mais fondamentale. La crise du logement est loin d'être résolue. Elle ne peut l'être d'ailleurs dans le cadre du régime. Voici trois ans, une longue étude publiée sous les auspices de l'I.N.S.E.E. estimait qu'un siècle serait nécessaire pour résoudre ce problème. Il y a quelques jours M. Sudreau, rompant pour une fois avec son optimisme habituel déclarait que la crise allait s'aggraver et qu'elle atteindrait son point culminant en 1965.

Notre prochain congrès aura à définir les objectifs à long terme de la politique logement que nous entendons promouvoir. Cela implique aussi un engagement. La lutte se fait à l'usine ou au bureau pour la défense du pouvoir d'achat. Elle doit se faire dans la cité pour la conquête du droit nouveau : celui du logement. La participation et l'animation des amicales de locataires H.L.M., de comités de mal-logés, de comités d'action contre le retour au droit commun, de syndicats de co-propriétaires sont essentielles. Parallèlement, il nous faut mener une action patiente d'information, d'éducation, de prise de conscience, pour donner au logement sa place véritable, qui se situe sur le même plan que le travail, la vie. La conquête d'un droit nouveau, sa mise en œuvre ne peuvent être l'œuvre de quelques hommes. C'est une œuvre collective où chacun doit apporter sa contribution.

L'effort de construction en France - LOGEMENTS (en milliers) construits de 1945 à 1960

Années	RECONSTRUCTION	H. L. M.		Total H.L.M.	LOGECOS prime à 10 NF	PRIME A 6 NF	SANS PRIME	TOTAL ANNUEL
		locatifs	access. à la propriété					
1945	—	—	—	1	—	—	5,6	7,9
1946	1,3	—	—	1	—	—	14	19
1947	5	—	—	1	—	—	30,1	40,7
1948	8,2	0,4	2	2,4	—	—	31,4	55,7
1949	19,3	2,5	2,5	5	—	—	28,9	70,7
1950	30,2	5,8	5,8	11,6	—	—	—	76,5
1951	30,5	6	4	10	—	—	30	84
1952	29	13	6	19	—	7	20	115
1953	40	16	4	20	—	35	21,2	162
1954	37,2	20	10,6	30,6	12,2	60,8	25,2	210,1
1955	34,7	37	13,2	50,2	34,6	65,4	22,9	236,3
1956	32,6	35	10,6	45,6	51,7	83,5	21,8	273,7
1957	32,9	55	18,2	73,2	67,4	78,4	25,4	290,3
1958	24,2	51	36,6	87,6	73,4	79,7	28,2	320,2
1959	17,1	57	43,7	100,7	86,6	87,6	20,5	222,7
1960 (3 trimest.)	9,4	53,9	12,9	66,6	62,1	63,6		

Un siècle de crise du logement

La crise du logement n'est pas un phénomène de l'après-guerre. Voici plus d'un siècle, elle était aussi aiguë qu'aujourd'hui.

A mesure que l'industrialisation se développe, la concentration urbaine augmente. C'est l'exode des campagnes vers les villes. C'est le surpeuplement, le meublé.

C'est ainsi qu'un rapport établi en 1928 par le Préfet de la Seine constate que le nombre des locataires de « garnis » est passé de 189.000 en 1911 à 380.000 en 1926. Dès cette époque, la construction d'urgence de 137.000 logements s'avérait nécessaire.

De 1919 à 1939, 1.900.000 logements ont été construits dont moins de 200.000 H.B.M. et H.L.M.

NANTES 1835

« Si vous voulez savoir comment il (l'ouvrier) se loge, allez par exemple à la rue des Fumiers, qui est presque exclusivement occupée par cette classe ; entrez en baissant la tête, dans un de ces cloaques ouverts sur la rue et situés au-dessous de son niveau. Il faut être descendu dans ces allées où l'air est humide et froid comme une cave ; il faut avoir senti glisser son pied sur le sol malpropre et avoir craint de tomber dans cette fange, pour se faire une idée du sentiment pénible qu'on éprouve en entrant chez ces misérables ouvriers. De chaque côté de l'allée, et par conséquent au-dessous du sol, il y a une chambre sombre, grande, glacée, dont les murs suintent une eau sale, recevant l'air par une espèce de fenêtre semi-circulaire qui a deux pieds dans sa plus grande élévation. Entrez, si l'odeur fétide qu'on y respire ne vous fait par reculer... »

A. GUEPIN

LILLE 1835

« Voici comment les ouvriers y sont logés : les plus pauvres habitent les caves et les greniers. Les caves n'ont aucune communication avec l'intérieur de ces maisons : elles s'ouvrent sur les rues ou les cours et l'on y descend par un escalier qui est à la fois porte et fenêtre. Elles sont en pierre ou en brique, voûtées, pavées ou carrelées et toutes ont une cheminée, ce qui prouve qu'elles ont été construites pour servir à l'habitation. Communément, leur hauteur est de 6 pieds à 6 et demi, prise au milieu de la voûte, et elles ont de 10 à 14 pieds de côté (soit 1,95 à 2,10 m de haut sur 3,25 à 4,50 m de côté). C'est dans ces sombres et tristes demeures que mangent, couchent et travaillent un grand nombre d'ouvriers. Le jour arrive pour eux une heure plus tard que pour les autres et la nuit une heure plus tôt. Eh bien, les caves ne sont pas les plus mauvais logements. Les pires logements sont les greniers où rien ne garantit des extrêmes de la température, car les locataires, tout aussi misérables que ceux des caves, manquent également de moyens d'y entretenir du feu pour se chauffer pendant l'hiver ».

VILLERME

LOGEMENT DES TRAVAILLEURS PARISIENS EN 1911

LOGEMENTS					
	Surpeuplés	Insuffisants	Suffisants	Larges	Très larges
% de travailleurs parisiens les occupant	12,2	41,5	31,8	9,7	4,8
% dans la population globale de la ville de Paris	8,2	35	27,9	17,7	11,2

EN 1914 : REPARTITION DES LOGEMENTS DANS LES VILLES FRANÇAISES DE PLUS DE 100.000 HABITANTS

Villes	Logements (par mille habitants)				
	Surpeuplés	Insuffisants	Suffisants	Larges	Très larges
PARIS	82	350	279	177	112
MARSEILLE ..	62	430	234	191	83
LYON	80	483	266	124	47
BORDEAUX ..	13	190	305	317	175
LILLE	167	362	199	157	115
NANTES	201	369	213	117	100
TOULOUSE	63	365	252	203	117
ST-ETIENNE ..	255	445	201	65	34
NICE	61	366	202	237	134
LE HAVRE	198	385	198	123	96
ROUEN	124	313	231	177	155
ROUBAIX	38	260	184	308	210
NANCY	158	348	218	152	124
REIMS	146	358	236	152	108
TOULON	74	383	257	182	104

EN 1914, DANS LES VILLES DE PLUS DE 50.000 HABITANTS

La population des villes de plus de 50.000 habitants (y compris le département de la Seine) s'élève à 8.023.636, soit plus du 1/5 de la population française.

763.587 personnes demeurent dans

des logements surpeuplés soit 9,6 % ; 2.868.436 occupent des logements insuffisants (36 %) ; 1.995.133 sont logées de façon suffisante (24,5 %) ; 1.389.587 sont logées de façon large (17,4 %) ; 993.360 sont logées très largement (12,5 %).

TAUDIS D'H

Un crime contre Une charge écrasée

VOICI une douzaine d'années paraissait une petite brochure au titre provocateur : « Le taudis, article de luxe ». Son auteur entendait démontrer que construire coûtait cher, mais que ne pas construire coûtait plus cher encore. Si elle est aujourd'hui oubliée, les faits qu'elle dénonçait eux, demeurent.

Les théoriciens de la rentabilité du logement « ignorent volontairement l'élément capital de ce problème, à savoir celui de sa rentabilité sociale. Le taudis en ruine, la chambre d'hôtel surpeuplée comme le taudis neuf (cités dites d'urgence ou logéco sommaire) sont causes directes, tant de dépenses importantes que de manque à gagner considérable.

Le taudis tue. D'abord/ Chaque année ses victimes se comptent par dizaines de milliers. La mortalité infantile est deux ou trois fois plus importante dans les taudis que dans les beaux quartiers. Les cas de tuberculose y sont quatre fois plus nombreux.

La maladie fait de nombreuses victimes dans les îlots insalubres, les meublés, les pièces surpeuplées. La maladie coûte cher : à l'Etat (c'est-à-dire au contribuable), à la victime ensuite. Des enquêtes sociales ont mis à jour certains cas qu'il faut connaître :



(Photo A.D.P.)

— dans le quartier Javel une famille de 6 personnes (dont 4 enfants) a dépensé entre 1940 et 1946 1.176.000 francs pour se soigner (dépenses prises en charges par la S.S. et remboursement compris) soit environ 70.000 NF valeur 1961. Un logement décent, offert gratuitement à cette famille aurait coûté 50.000 NF !

— une autre famille (quartier Belleville) également de 8 personnes (7 enfants y sont morts en bas âge !) a dépensé entre 1943 et 1946 671.000 anciens francs, soit environ 40.000 NF 1961.

Nous pourrions multiplier les exemples à l'infini. Signalons encore pour mémoire un cas relevé à Angers. En quatre ans, les trois enfants de cette famille vivant dans une cave ont dû faire deux séjours en aérium : coût

pour la Sécurité sociale environ 50.000 NF.

Il n'est pas possible de chiffrer la totalité de ces dépenses. Les statistiques officielles sont muettes. Aucune enquête d'ensemble n'a jamais été réalisée sur le coût financier des maladies engendrées par le taudis.

Le taudis est responsable à 80 % de l'alcoolisme, de la criminalité. Il faut dire que l'alcoolisme coûte chaque année deux milliards et demi de nouveaux francs. C'est-à-dire que nous dépensons pour chaque exercice autant pour combattre les effets (sans en éliminer la cause essentielle) d'un fléau que pour la construction d'H.L.M. Telle est la « cohérence » du système capitaliste, sous la V^e comme sous la IV^e.

MAL-LOGÉS, LOCATAIRES

Les multiples problèmes posés par la crise du logement ont conduit les mal-logés, les locataires à constituer leurs propres organisations de défense.

Actuellement, sur le plan national, deux grandes organisations concentrent leurs activités et leurs luttes sur les problèmes de l'habitat :

● LA CONFEDERATION NATIONALE DES LOCATAIRES

(23, rue Arthur-Rozier, Paris-19^e)

C'est à la fois la plus ancienne et la plus importante. Elle groupe environ 100.000 adhérents. Mais son action est essentiellement une action « locataire », qu'il s'agisse des locataires H.L.M. ou des immeubles anciens. Dans la plupart des départements existent une fédération départementale et des amicales qui groupent les locataires sur le plan des cités ou des communes. La direction nationale de la C.N.L. est à prédominance communiste et son pré-

Tout récemment, le professeur Stanciu professeur à l'Ecole supérieure d'anthropologie écrivait : « Le pourvoyeur numéro 1 de la criminalité des adultes, c'est l'entassement dans les logements. Avec des chiffres à l'appui, nous avons établi que plus la rue est étroite, plus le taux des délinquants est grand... Le foyer criminel du XX^e... c'est l'hôtel meublé. A l'instar de tout animal et davantage encore, l'homme a besoin d'un espace biologique ».

Le taudis a encore une autre conséquence. Favorisant la maladie, il est une cause d'absentéisme, donc d'une production industrielle et commerciale plus basse. Des études partielles réalisées notamment à la Régie Renault montrent qu'il y a une incidence directe entre les conditions de logements, les cadences de travail et le nombre de jours d'absence pour maladie. A mesure que ces conditions deviennent plus mauvaises, les jours de maladie sont plus nombreux.

Il faut aussi parler de ces drames désespérés qui font les délices du lecteur de France Soir ou excitent la colère imbécile du nanti de L'Aurore.

CONFORT DE L'H



43 % des logements ont une cuisine de 7 m² ou plus servant de salle commune.
26 % ont une cuisine de 7 m² ou plus ne servant pas de salle commune.



1,6 % n'ont pas de cuisine.
20,3 % ont une cuisine de moins de 7 m².



93 % des logements ont l'électricité.
8 % des logements possèdent le téléphone.
10,2 % des logements ont une installation de chauffage central.



36,4 % des logements ont le gaz de ville.



29,8 % ont une gaz de ville.

IER ET D'AUJOURD'HUI

tre la Nation nte pour le budget

Ce sont ces drames dont les enfants sont les principales victimes. Aimés d'abord de leurs parents, ils deviennent peu à peu des enfants martyrs. Le taudis a remporté sa « victoire » : il a déshumanisé une famille. La « conclusion » sera donnée par la Cour d'Assises. Mais les responsables du taudis, eux, ne seront pas jugés.

Comment l'enfant parviendrait-il à s'épanouir dans un tel cadre. Comment pourrait-il jouer, travailler, étudier ? Il est parmi les derniers de sa classe, parmi les « cancre ». Et la société qui l'aura ainsi formé, saura, le jour venu le rejeter, l'abaisser encore. Un jour peut-être, il « paiera sa dette »... Mais les crimes du taudis qui les paiera ? La jeunesse est pourtant la seule valeur sûre d'un pays.

l'expression du professeur Stanciu, l'homme ne trouve pas ici son espace biologique.

Le taudis est donc véritablement un crime contre la nation puisqu'il condamne à la mort et à la maladie les plus faibles, ceux qui devraient bénéficier en premier lieu de la solidarité nationale. C'est aussi une lourde charge pour le budget. La mortalité, la maladie, la baisse de production coûtent cher. Compte tenu des dépenses engagées pour combattre les fléaux sociaux (2 milliards et demi pour l'alcoolisme seul) pour lutter contre la maladie, des incidences sur la production, c'est donc au minimum 8 milliards de nouveaux francs qui sont dépensés chaque année en pure perte.

A partir de ces éléments, il est possible d'affirmer que le logement est rentable. Lorsque l'opinion aura compris, la lutte pourra être gagnée. Et lorsqu'il sera possible de faire entrer en ligne de compte du coût de la construction, la rentabilité sociale du bon logement, alors le problème du logement populaire, sain et confortable, sera résolu.

Louis HOUEVILLE.



(Photo Hubert)

« Le taudis est donc véritablement un crime contre la Nation puisqu'il condamne à la mort et à la maladie, les plus faibles, ceux qui devraient bénéficier en premier lieu de la solidarité nationale. »

RES, S'ORGANISENT

sidant est un collaborateur régulier de France Nouvelle.

LA CONFEDERATION GENERALE DU LOGEMENT

(32, rue des Bourdonnais, Paris-1^{er})

Elle trouve son origine dans les comités d'action avec les sans-logis constitués en 1954 pendant la campagne de l'abbé Pierre. Elle a le mérite d'avoir préconisé un véritable « syndicalisme du logement » et d'avoir constitué un ensemble d'organisations spécialisées (mal-logés, candidats H.L.M., usagers de l'accession à la propriété) qui, tout en définissant leurs revendications propres, tendent à mettre en œuvre une politique générale de l'habitat. Malheureusement son origine l'a marqué et entrave son développement.

Il existe encore d'autres organisations comme l'Union Centrale des Locataires (à prédominance S.F.I.O.). Poujade et quelques autres avaient tenté de lancer des organisations et comités qui ont échoué.

L. H.

Mais les taudis ne sont pas seulement d'hier. Ils ne sont pas seulement vétustes. Ils peuvent être « neufs », de construction récente. Il y a eu les « cités d'urgence », les logements de l'« opération million », les logements « populaires et familiaux ». Il y a aussi certaines opérations « logécos ». Il y aura demain ces nouveaux H.L.M. à confort réduit, mais à loyer plus bas, destinés aux familles populaires à faibles revenus et dont M. Sudreau vient d'amorcer la mise en œuvre.

Ces logements, ce sont les « taudis neufs ». Tout confort réel est inconnu. Situé généralement en dehors des agglomérations, loin de toute vie, ils sont des « ghettos ». Toute intimité, toute vie personnelle est exclue : les cloisons laissent passer les sons, les murmures, les colères. Chaque pensée exprimée à haute voix est communiquée simultanément à sept ou huit familles ! Rien n'est prévu ici non plus pour la vie en commun. Vite aigris, désabusés, l'alcoolisme, la maladie (ce n'est plus la tuberculose, mais les troubles mentaux), l'insociabilité font leur apparition et causent là aussi des ravages. Pour reprendre

L'ACCESSION A LA PROPRIÉTÉ

Depuis dix ans, l'essentiel des efforts des pouvoirs publics pour réduire l'ampleur de la crise du logement a été orienté vers l'accession à la propriété, considérée comme la formule idéale. Prêts spéciaux à long terme, primes à la construction ont donné un essor certain à cette branche importante de la construction. Mais il faut bien reconnaître que l'on cherche à la fois à satisfaire la demande solvable — qui n'était pas nécessairement la plus urgente — en même temps qu'à créer un nouveau facteur de « stabilisation sociale ». Parlant des propriétaires d'un grand ensemble de la région parisienne, le dernier numéro de la revue « Construction Française » n'hésite pas à écrire : « les gens ici, pensent surtout à travailler pour payer les mensualités du Crédit Foncier. »

Les seules statistiques connues portent sur les constructeurs individuels. Pour partielles qu'elles soient, elles sont néanmoins assez significatives. Les catégories professionnelles sont toutefois par trop sommaires : c'est ainsi par exemple que sous l'appellation « ouvriers » figure aussi bien le manoeuvre-balai que le professionnel hautement qualifié. Il n'en demeure pas moins qu'entre les années 1958 et 1959 les pourcentages d'utilisateurs recrutés dans les catégories « ouvriers » et « employés » est en baisse sensible. On remarquera également une augmentation non moins sensible, pour les LOGECOS notamment du pourcentage des « cadres supérieurs », « commerçants », « industriels », etc...

L. H.

Qui a bénéficié de cette aide ?

Aucune statistique d'ensemble ne permet de le dire. Cela tient d'abord au fait que les propriétaires ayant fait

construire personnellement leur habitation ne constituent qu'une fraction minoritaire. En effet, une grande partie des logements édifiés à l'aide de prêts spéciaux le sont pour des collectivités représentées par des sociétés immobilières dont l'identité des membres, donc de leur origine sociale, est ignorée.

CATEGORIES	PRIME A 6 NF				PRIME A 10 NF			
	1958		1959		1958		1959	
	Nombre de logements	% par rapport au nombre de logements	Nombre de logements	% par rapport au nombre de logements	Nombre de logements	% par rapport au nombre de logements	Nombre de logements	% par rapport au nombre de logements
professionnelles								
Agriculteurs	495	2,1	434	1,8	514	2,73	492	2,14
Artisans	1.726	7,31	1.959	8,13	509	2,71	690	3
Cadres supérieurs.	919	3,89	922	3,82	274	1,54	567	2,46
Commerçants	2.567	10,87	2.756	11,42	706	3,75	948	4,12
Employés	3.179	13,47	2.838	11,77	2.851	15,17	3.261	14,18
Fonctionnaires et assimilés	2.831	11,99	3.062	12,7	2.274	12,1	3.050	12,36
Industriels et entrepreneurs	1.879	7,97	2.416	10,1	1.090	5,76	2.104	9,15
Maitrise	1.062	4,50	1.108	4,6	716	3,81	821	3,57
Militaires et police	1.044	4,43	924	3,83	914	4,86	1.066	4,63
Ouvriers	6.337	26,87	5.853	24,27	8.016	42,63	8.593	37,36
Professions libérales	519	2,20	519	2,15	790	4,26	480	2,09
Population non active	1.038	4,40	1.325	5,5	674	3,59	929	4,04
	23.596	100	24.116	100	18.809	100	23.001	100

ABITAT FRANÇAIS



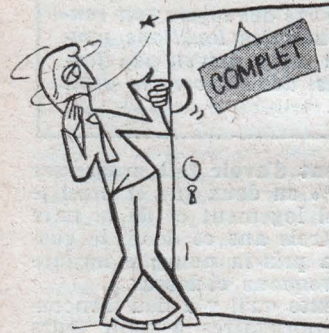
58,4 % des logements ont un poste d'eau intérieur.
3,1 % ont un poste d'eau à l'étage.



20 % ont un poste d'eau extérieur (cour)
12,9 % s'alimentent aux pompes et fontaines publiques



10,4 % des logements ont une baignoire ou une douche installée.
4,9 % possèdent un ou plusieurs lavabos indépendants de l'évier.



43,6 % des logements ont un w.c. intérieur.
36,5 % ont un w.c. extérieur mais personnel.
23,4 % ont des w.c. collectifs.

LES LOYERS...

...ou l'offensive du libéralisme



LES propriétaires peuvent, depuis le 1^{er} janvier, signifier à leurs locataires un nouveau décompte de loyer. Les décrets du 1^{er} octobre 1960 modifient, en effet, l'un des éléments constitutifs du calcul du loyer à la surface corrigée : le coefficient d'entretien. Cette nouvelle réforme de la loi sur les loyers du 1^{er} septembre 1948 entrainera, à partir du 1^{er} juillet 1961, pour de nombreux locataires, le doublement des actuelles majorations de loyers et un relèvement substantiel de la valeur locative finale des logements qu'ils occupent.

● Revenir à la liberté totale des loyers, tel était l'objectif du législateur de 1948.

● Accélérer le retour au jeu de la loi de l'offre et de la demande en matière de logement, tel est le but du régime gaulliste.

Les mesures

du gouvernement :

Une hausse généralisée

Déjà, en décembre 1958, parmi les multiples ordonnances qui devaient amoindrir le pouvoir d'achat des salariés et accroître celui des personnes à revenus variables, le gouvernement prenait diverses mesures en matière de loyers. D'une part, il n'hésitait pas à rendre la liberté de prix, pour toutes nouvelles locations, dans les communes de moins de 10.000 habitants, ce qui a eu pour conséquence, dans de nombreuses petites villes où sévit une crise endémique du logement, d'exclure les moins favorisés d'entre les salariés des logements rendus libres. Pour les communes plus importantes, le gouvernement majorait de 100 % la valeur locative fixée en 1948 et aggravait l'importance des augmentations semestrielles afin que les loyers atteignent plus rapidement la valeur locative. Ainsi, un appartement de 80 m², de catégorie II C, c'est-à-dire ordinaire mais correct, dont le loyer mensuel était passé de 1.170 à 5.616 fr., à raison d'une augmentation semestrielle de 234 fr., voyait sa valeur locative finale portée à 10.600 fr., plafond qui devait être atteint par des majorations semestrielles non plus d'un montant fixe, mais égales à 10 % du loyer du semestre précédent. C'est ainsi qu'au 1^{er} janvier 1961, le loyer de cet appartement s'élevait à 9.046 fr. et avait augmenté de 3.430 fr. par rapport à juillet 1958, tandis que selon l'ancien mode de majoration l'augmentation n'aurait dû être que de 1.170 fr.; il devait atteindre la valeur locative finale le 1^{er} janvier 1962.

M. Sudreau vient de signer un décret rétablissant la liberté des loyers pour la ville d'Antibes. Ce faisant, il n'aurait fait que répondre à un « vœu » du Conseil municipal de cette ville.

Commentant cette mesure LE FIGARO du 1^{er} février affirme qu'il s'agit là d'une expérience pilote qui devrait être rapidement étendue... notamment à Paris, avec l'accord bien entendu du Conseil municipal. !

Ainsi, il suffirait qu'une « majorité » réactionnaire, élue au scrutin de voleurs le désire pour que la liberté des loyers soit rendue à toutes les locations nouvelles. Ce serait à n'en pas douter le pas décisif vers le droit commun.

Non content d'avoir fait progresser ainsi de 61 % en deux ans et demi le prix d'un tel logement et de le faire doubler en trois ans et demi, le gouvernement a pris la nouvelle mesure que nous évoquons ci-dessus.

Sous prétexte qu'il y a lieu d'encourager les propriétaires à tenir leurs immeubles dans un meilleur état d'entretien, et de leur en donner les moyens « en adaptant le montant du loyer au coût du service fourni », le mode de calcul du coefficient d'entretien des immeubles a été modifié. Tandis que l'ancien coefficient variait entre 0,30 (constructions à l'état d'a-

bandon, locaux insalubres) et 1 (constructions en parfait état), il variera, dorénavant, de 0,35 à 2,25. De ce fait, la valeur locative des logements va se trouver majorée dans des proportions pouvant aller de 20 à 50 % et plus. Seuls, les logements situés dans des immeubles en très mauvais état d'entretien ne subiront pas cette augmentation parce qu'ils n'atteindront pas le seuil de déclenchement fixé par les textes. Et s'il est prévu que les locataires peuvent demander aux propriétaires une baisse de leurs loyers dans le cas où le nouveau coefficient d'en-

double du loyer qu'il lui fallait supporter en 1958.

Deux arguments-prétextes

Les arguments n'ont pas manqué pour tenter de justifier cette nouvelle hausse des loyers. Voici les deux plus importants :

● Cette réforme vise à désavantager les propriétaires qui n'accomplissent pas un effort d'entretien. Il s'agit en somme, de « mieux adapter le montant des loyers des locaux d'habitation au coût du service rendu ».

par
Jean-Marie KRUST

retien serait inférieur à l'ancien, les choses ont été ainsi faites que seuls les occupants de véritables taudis pourront bénéficier de cette concession trompe l'œil.

Reprenons l'exemple de notre logement de 80 m², classé en catégorie II C. Quoique son état soit demeuré le même, le coefficient d'entretien par le jeu du nouveau calcul est passé de 0,90 à 1,45. Aussi, sa surface corrigée n'est-elle plus de 80 m², mais de 102 m², et la valeur locative finale passe de 10.600 à 13.240 fr. De surcroît, les majorations semestrielles permettant d'atteindre cette valeur locative ne seront plus de 10 % mais de 20 %, ce qui entrainera une hausse de loyer de 1.810 fr. en juillet 1961 et de 2.172 fr. en janvier 1962. De juillet 1958 à janvier 1962, soit en 3 ans, le loyer de cet appartement sera passé de 5.616 à 13.028 fr., soit une augmentation de 150 %.

En résumé, la politique dite de « revalorisation des loyers » a fait de substantiels progrès. En 10 ans, de 1948 à 1958, la valeur d'un même local a été multipliée par 5, tandis que pendant la même période le S.M.I.G. ne faisait que doubler. Et, d'ici deux ans, le même loyer sera multiplié par 11, c'est-à-dire que le locataire devra au régime gaulliste de payer, en 1962, le

Cette justification est doublement fallacieuse. Tout d'abord, il est acquis que les propriétaires n'ayant réalisé aucun travaux d'entretien, alors que les loyers passaient en moyenne, de 1948 à 1960, de 1 à 7, ne seront pas pénalisés et qu'au contraire, le jeu du nouveau coefficient pourra entraîner un relèvement de loyer proportionnellement plus élevé que le montant des dépenses éventuellement engagées.

Ensuite, nous devons rappeler que la loi de 1948 avait évalué la valeur locative qui est le loyer de rentabilité en appliquant à la valeur à neuf de la construction un taux de 1,5 % ventilé comme suit :

Frais de gestion, assurances et impôts	1 %
(soit 22 % des recettes)	
Entretien et réparations	1,5 %
(soit 33 % des recettes)	
Annuités de renouvellement ..	1 %
Revenu net du propriétaire ..	1 %

Une enquête par sondage effectuée par l'I.N.S.E.E. auprès des propriétaires nous permet d'établir le bilan des recettes et des dépenses pour la période 1954-1956 pour les immeubles collectifs occupés par des locataires (2.946.300 logements dans les villes de plus de 5.000 habitants, dont 1.663.450 situés en province) :

BILAN DES RECETTES ET DES DÉPENSES 1954-1956

(Sondage de l'I.N.S.E.E. auprès des propriétaires)

	RECETTES	DÉPENSES	DÉPENSES ET SOLDE en % des loyers
	(en millions de NF)		
Loyers perçus	2.605		
Charges non récupérables ..		667	25 %
Dépenses d'entretien (pour 2.440.000 logements)		913	35 %
Dépense d'amélioration (pour 436.150 logements) ..		187	7 %
Subventions pour travaux et participation des locataires	101		
Prêts et indemnités de dommages de guerre (I.D.G.) ..	122		
TOTAL DES RECETTES ..	2.828		
TOTAL DES DÉPENSES ..		1.767	
SOLDE BÉNÉFICIAIRE : sans les prêts et I.D.G. ..	+ 939		33 %
SOLDE BÉNÉFICIAIRE : avec les prêts et I.D.G. ..	+ 1.061		40 %

Ce bilan sommaire établi sur la base de loyers dont le montant s'élevait, à l'époque, à moins de 50 % de la valeur locative actuellement fixée, fait ressortir que l'ensemble des propriétaires ont conservé pour eux-mêmes 40 % des loyers perçus, et que seu-

lement 1 logement sur 7 a bénéficié des travaux d'amélioration.

Tandis que les loyers continueraient d'augmenter semestriellement, les prévisions de dépenses d'entretien envisagées par les propriétaires au cours des années 1957-1958 faisaient

ressortir que l'effort général demeurait approximativement au même niveau qu'en 54-56. Aussi, aujourd'hui que la masse des loyers payés a augmenté d'environ 70 % par rapport à 1956, on peut conclure que les propriétaires ont vu leurs revenus s'accroître dans les mêmes proportions tandis que les locataires ne constataient pas une amélioration sensible des logements qu'ils habitent.

La preuve est donc faite : sauf dispositions rendant obligatoire l'investissement d'une part suffisante des loyers dans l'entretien des immeubles, toutes les augmentations exigées des locataires seront versées en pure perte...

● Le deuxième argument qu'il faut dénoncer avec force est que l'allocation-logement atténuera la charge supplémentaire exigée des locataires : Il est également fallacieux à un double titre :

1) Seuls, les prestataires familiaux peuvent prétendre à cette allocation car, contrairement à ses promesses, le gouvernement n'a pris aucune disposition tendant à étendre l'allocation-logement à toutes les personnes ne disposant que de faibles revenus.

2) Jetons un coup d'œil sur les statistiques connues de cette allocation : sur 419.167 bénéficiaires du Régime général, en 1959, 11 % seulement, soit 46.118 occupaient un logement dont le loyer est régi par la loi du 1^{er} septembre 1948. La faiblesse de ce chiffre est éloquente. Il s'explique par l'inconfort des logements anciens ainsi que par leur surpeuplement.

Un « marché unique » du logement

En fait, le seul motif vraiment « valable » qui justifie la politique de loyer cher, c'est le Rapport Rueff qui nous le fournit :

« Faute d'une évolution suffisamment rapide des loyers anciens, seul moyen d'infléchir les habitudes de consommation des Français, on peut craindre que les efforts patiemment poursuivis pour feuler les capitaux publics par des capitaux privés pour le financement de la construction ne soient très bientôt compromis ».

Ainsi pour les auteurs de ce rapport, il faut rétablir un « marché unique du logement » et ne plus admettre la concurrence déloyale faite par les loyers anciens réglementés aux loyers libres des constructions neuves. Ainsi seulement, les détenteurs de capitaux investiront dans le logement redevenu une source de profits. Lorsque, pour se loger, les Français ne trouveront plus de logements à prix abordables, lorsque l'appartement ancien sans confort sera presque aussi cher que le neuf, alors ils seront contraints de prélever 20,40 % sur leurs maigres salaires pour abriter leur foyer.

RAPPORT RUEFF

« Pour rétablir un marché unique des logements, il y a de nombreuses solutions fragmentaires plus ou moins efficaces, mais une seule solution d'ensemble qui est la hausse véritable et rapide des loyers anciens. »

Notre parti ne peut demeurer inactif en face d'une telle offensive du libéralisme dont le résultat le plus certain est d'exclure toujours davantage les salariés modestes des logements décents auxquels ils ont droit.

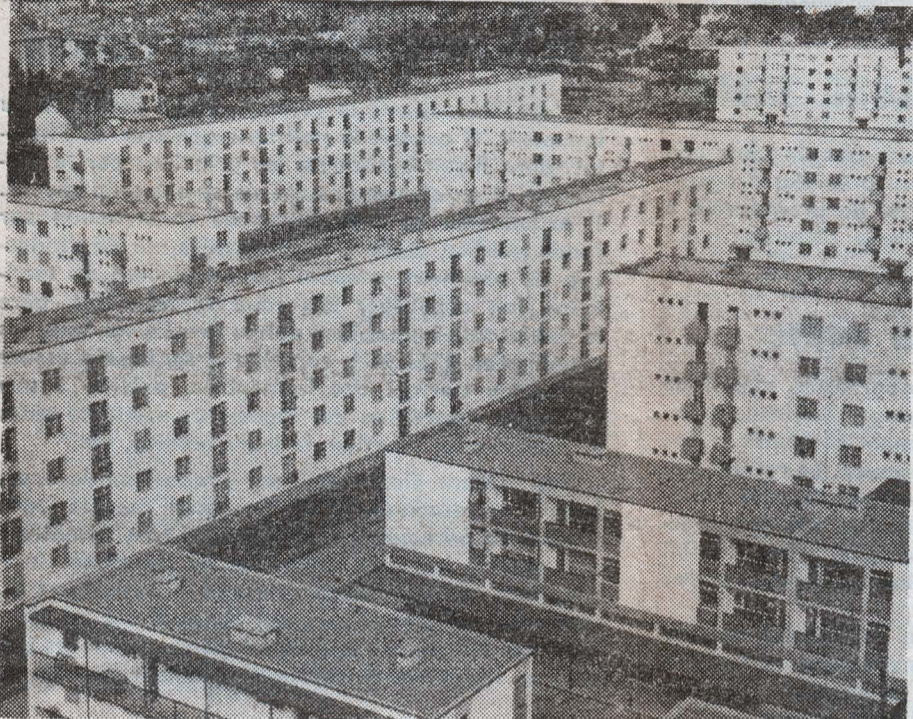
De plus, comme les revenus salariés ne progressent jamais dans des proportions suffisantes pour permettre la satisfaction du besoin-logement aux prix du marché, rapidement, messieurs les capitalistes constateront qu'il n'est pas rentable de construire des logements ne trouvant pas preneurs et chercheront de meilleurs placements.

Ainsi, alors que les besoins des jeunes générations seront plus nombreux et plus exigeants, nous devrons au régime d'avoir préparé les conditions d'une super-crise du logement.

LES GRANDS ENSEMBLES

L'importance de la crise du logement, l'industrialisation du bâtiment, le manque de terrain nu assez vaste à l'intérieur des villes, sont à l'origine de la construction de « grands ensembles ». Nous en voyons aujourd'hui s'élever à la périphérie de nos banlieues ou sur des zones qui, hier encore, étaient lieux de promenade ou terrains de culture...

Cette production de masse comporte nécessairement des moyens très importants sur le plan foncier, sur celui des études de financement et de la réalisation. Cela implique un plan d'ensemble, une conception de l'urbanisme qui n'est plus celui de petites parcelles, mais qui doit se situer à l'échelle d'une ville.



Gigantesques et monotones : les clapiers modernes.

(Archives)

Masse informe, termitière ou ville nouvelle

CONSTRUIRE des ensembles d'habitation de 10.000 logements c'est en fait créer une nouvelle agglomération de 40.000 habitants. Dans cette perspective, la construction de grands ensembles ne peut être considérée comme un jeu de cubes destiné à assembler le maximum de cellules d'habitation, pour « casser » le maximum de mal-logés. Sinon ils deviendront très rapidement le monde du vacarme et de l'ennui.

Alors que l'habitat prend de plus en plus un caractère collectif il est indispensable de ne pas s'en tenir à des conceptions exclusivement économiques ou démographiques :

1°) Les conditions de peuplement (familles uniquement chargées de jeunes enfants) conduisent parfois à une certaine uniformité du milieu social, avec une très grande densité d'enfants.

Au 1^{er} Janvier 1960 le recensement de la première tranche de logements habités (2.161 appartements) au domaine de Beauregard (S.-et-O.), montre que sur plus de 8.500 habitants, moins de 0,5 % seulement ont plus de 65 ans, alors que les enfants et adolescents représentent près de 50 % de la population.

Les ensembles d'habitation à l'exemple des villes, pour éviter toute ségrégation par âge ou catégorie socio-professionnelle, doivent être le reflet de la société en général.

2°) Des préoccupations strictement financières, avec tout ce que cela comporte d'économies à réaliser sur le coût de la construction (... et aussi de bénéfice), ont pour conséquence une monotonie dans la conception architecturale, une forme de gigantisme aussi bien qu'une mauvaise insonorisation. On a vu, par exemple, des immeubles construits tout en longueur parce que cela permettait d'avoir une grue sur rail facilement placable sur un chemin de roulement, et la spéculation foncière conduit à densifier, à construire en hauteur, pour ne pas « gâcher » le terrain dont le prix est très élevé.

3°) Enfin l'homme ne doit pas être réduit à une vie sociale étreinte. Dans

ces groupes d'habitation, on a trop volontiers négligé les prolongements sociaux du logement : centres commerciaux, administratifs, culturels qui sont en même temps l'occasion de courants d'échanges, de relations, de communications, etc...

Devant ces insuffisances constatées, il est trop facile de condamner les architectes et urbanistes. C'est oublier que ceux-ci doivent exécuter un programme défini par le promoteur de l'opération.

En réalité la notion de rentabilité, le profit rapide et maximum ont conduit à manipuler une masse humaine sans se soucier de ces besoins essentiels : le bonheur des familles, l'avenir des enfants ne figurent dans aucun bilan.

Quel que soit le nombre de logements construits, s'ils le sont dans des conditions qui mutilent, écrasent l'homme, ils secrètent à plus ou moins long terme une civilisation de robots

et d'assistés avec tout ce que cela entraîne au niveau des répercussions sociales, morales, sanitaires et des véritables échéances financières : un lit d'hôpital coûte le prix d'un logement.

Prévisions et problèmes nouveaux

A partir du moment où des centaines de logements s'ajoutent à d'autres centaines, d'autres problèmes surgissent, tous différents de ceux qui se posent à l'échelon d'une petite série d'immeubles. Les usagers savent tout ce qu'ils peuvent souffrir du manque de prévision, de programme, de financement.

Les premières centaines de familles qui, sortant pour la majeure partie de Paris ou de villes de banlieue, ont été transplantées à Sarcelles, se sont retrouvées loin de tout, faute de communications. Les hommes avaient déjà des difficultés pour se rendre à leur travail. Mais les mères, sitôt qu'elles devaient aller faire achats ou démarches administratives, que pouvaient-elles faire de leurs enfants? Une assistante sociale l'ayant compris arrive à obtenir de la Caisse des Dépôts, un logement pour grouper les enfants. Ce fut une ruée. Pourquoi ne pas avoir pensé au problème des mères de familles subitement éloignées de tout ?

Prenons un autre exemple. Il y a une école neuve, moderne. Mais pour le patronage du jeudi il faudrait d'autres espaces, quitte à ce que ces terrains soient équipés progressivement. « Quoi, a-t-on répondu à ce directeur, vous avez votre école... vous n'en avez pas assez ? ».

Certains se demandent si la distribution des terrains n'a finalement pas été faite pour évincer toute possibilité de patronage laïque. Ainsi derrière une planification de l'espace à bâtir certains choix politiques n'apparaissent qu'à l'usage, quand il est bien tard.

A plus ou moins long terme, des changements vont s'opérer, de nouveaux problèmes vont se poser, accélérant un processus de remise en cause de structures qui semblaient bien acquises.

Prenons le cas de la médecine. Dans le cadre d'un grand ensemble, ne va-t-elle pas être amenée à prendre certaines formes de planification au détriment de la médecine libérale ? De notre temps un corps médical doit s'appuyer sur un équipement clinique et hospitalier qui, trop onéreux, dépasse les possibilités de chaque médecin. Il faut une amorce d'hôpital dès qu'on atteint quelques dizaines de milliers d'habitants, — à moins d'imaginer un afflux dans des anciens hôpitaux éloignés et déjà surchargés.

Ainsi chaque grand ensemble exige qu'on prenne en considération toute évolution et la modernisation indispensable de l'équipement médical et hospitalier, pour lequel notre pays à un retard visible.

Notre retard dans la construction de logements nous amène finalement à organiser des groupes d'habitations à un rythme rapide, excessif peut-être mais nécessaire. Ce qu'une commune a réalisé au cours de siècles, il devient indispensable de le mettre debout en quelques années. Cette accélération de l'histoire exige une planification accrue et soutenue. Le sera-t-elle sans que ses habitants concourent à une œuvre qui serait technocratiquement dirigée d'en haut ?

Gestion et animation de base

Mettre un certain nombre de commodités à la disposition des habitants ne suffit pas. Faute d'une animation et d'une gestion de base, ces équipements collectifs risquent de n'être que des « carcasses » vides. Faut-il pour cette raison, exprimer des réticences et une prudence exagérée quant à ces installations ? Non pas. Il faut refuser toute décision technocratique, définissant d'en haut le détail de tous les équipements et organiser les services avec le concours des usagers.

La création de toutes pièces d'un quartier, d'une cité ne peut être menée à bien sans une collaboration très étroite des promoteurs du projet avec les usagers, les élus et animateurs de vie locale.

L'urbanisme doit être l'œuvre de tout un peuple. Cela exige une culture populaire de l'habitat. L'éveil est à faire dès l'école. Mais il convient aussi, dès maintenant, de provoquer un courant d'intérêt et de réflexion, un effort d'information, une prise de conscience pour donner à l'urbanisme et à l'habitat leur véritable dimension, c'est-à-dire en faire des facteurs d'épanouissement individuel et de promotion collective.

R. BEAUNEZ - L. COUVREUR

Les études publiées dans le Supplément-logement ont été préparées par la Sous-Commission habitat de la Commission d'Action municipale et sociale

Visite à l'ensemble de Massy-Antony

« L'Association Démocratique des élus et animateurs de la vie locale et sociale » (A.D.E.L.S.) a organisé, le 14 janvier, une visite du grand ensemble Massy-Antony.

L'A.D.E.L.S., qui publie une revue mensuelle, Correspondance municipale (1), a pour objectif de donner aux habitants des communes, usagers des services que gèrent les collectivités territoriales, le goût de participer directement à l'élaboration, à la gestion et à l'animation des structures mises en place par ces collectivités.

Les problèmes du logement offrent une occasion privilégiée de faire l'expérience de cette participation, non seulement pour l'établissement des programmes et leur exécution, mais aussi, à un stade ultérieur, pour l'organisation de la vie dans les grands ensembles.

C'est dans le cadre de ces préoccupations et manifestations que se situait la visite à Massy-Antony, un des plus grands ensembles réalisés à ce jour, puisqu'il compte près de 10.000 logements. L'A.D.E.L.S. avait adressé des invitations à des militants de notre parti intéressés par ces problèmes ainsi qu'à des techniciens (architectes, urbanistes, constructeurs) ou spécialistes des questions sociales. 120 personnes avaient répondu à ces invitations.

Notre camarade Jean Mazot expliqua les buts de l'Association, puis Georges Suant, maire d'Antony et conseiller général de la Seine, parla de la création du grand ensemble de Massy-Antony, véritable ville nouvelle (35.000

à 40.000 habitants), se juxtaposant aux deux communes, l'une, Massy, de 8.000 habitants, et l'autre, Antony, de 25.000. Le plan d'urbanisme, il convient de le souligner, avait été établi sans consultation préalable des deux municipalités. Il a fallu toute l'autorité des élus municipaux, appuyés sur leurs mandats, pour obtenir des rectifications et des améliorations des projets établis par le pouvoir central : préservation des espaces verts, qualité des constructions, installation d'un chauffage collectif, diminution du prix des divers services (eau, en particulier), équipements commerciaux décentralisés etc...

Les visiteurs ont été ensuite conduits devant la maquette de l'ensemble où ils ont entendu des explications des constructeurs. M. Vergelin, ingénieur en chef, fit ressortir, lui aussi, les améliorations obtenues par la collaboration des techniciens et des représentants de la population. Le groupe se rendit ensuite à la centrale hydro-thermique, conçue par un jeune architecte, M. Leclerc, pour distribuer le chauffage et l'eau chaude.

A la demande des organisateurs aussi bien que des participants est-il décidé qu'une prochaine rencontre sera organisée à nouveau à la mairie d'Antony pour procéder à l'échange de vues souhaité et pour constituer plusieurs commissions de travail regroupant enfin, sur des perspectives concrètes, usagers et techniciens. Ils auront alors le moyen de dégager une pensée commune en vue de faire sortir la

construction de l'impasse où elle se trouve au niveau des conceptions et des méthodes, mais surtout de favoriser la participation des usagers actuels ou futurs à la gestion directe, et donc démocratique et socialiste, des services mis à leur disposition par la collectivité.

Ne pourrait-on voir là les prémices d'un véritable SERVICE NATIONAL DE L'HABITAT ? Les sept prochains numéros mensuels de la revue Correspondance Municipale (1) seront consacrés exclusivement au problème de la réforme des structures actuelles en matière d'aménagement du territoire et de recherche des nouveaux équipements nécessaires.

Il convient que chacun des militants du P.S.U. prenne conscience qu'il y a là un effort important à faire pour sortir définitivement des ornières des partis traditionnels, partis de cadres et de leaders au sein desquels les masses populaires ne retrouvent plus leur compte, et que c'est dans ce sens, et ce sens seul, qu'il y a lieu de forger, pour un avenir qui pourrait ne pas être aussi lointain que d'aucuns le veulent, les volontés militantes et les capacités gestionnaires qui pourront assumer efficacement les tâches de la SOCIÉTÉ SOCIALISTE DE DEMAIN.

(1) CORRESPONDANCE MUNICIPALE : Abonnement annuel : 10 NF.

Pour tous renseignements, s'adresser à P. FRES-SON, 21, rue de la Montagne-Pavée, Savigny-sur-Orge (Seine-et-Oise). C.C.P. 10.234-71 Paris.



CE QUE PROPOSE LE P.S.U.

Alors que dans les grandes villes la crise du logement n'a cessé et ne cesse de s'aggraver, alors qu'il manque en France quelque 3 millions de logements et qu'un Français sur trois habite un appartement surpeuplé, alors qu'approche le moment où les fortes générations d'après-guerre, arrivant à l'âge du mariage demanderont un toit qui n'existe pas, il serait incompréhensible que le P.S.U. n'accordât point au problème de l'habitat une importance particulière.

D'abord parce qu'en dépit de l'optimisme officiel et des nuages de fumée répandus par les thuriféraires gaullistes, la construction française stagne depuis trois ans et même régresse, si on la compare à l'évolution du reste de la production nationale; en francs constants, les fonds publics consacrés au logement ont baissé de 14 % en quatre ans, alors que le produit national progressait de 18 %. Depuis la guerre, nous avons bâti trois fois moins que l'Allemagne, et notre rythme de construction est encore inférieur de moitié au sien.

En tant que socialistes, solidaires de tous les opprimés de la société capitaliste, une seconde raison nous pousse à exiger une politique audacieuse et efficace de l'habitat : le fait que la crise actuelle frappe d'abord et surtout les classes populaires : familles nombreuses qui, faute de pouvoir payer un pas-de-porte important, ne peuvent changer d'appartement et s'entassent dans des logements surpeuplés; petits revenus incapables de réunir l'apport initial qui leur permettrait de profiter de l'aide publique pour l'accès à la propriété; mal-logés écartés des H.L.M. pour revenu insuffisant; jeunes ménages exploités par des hôteliers ou des propriétaires de « meublés ». Les statistiques officielles attestent le caractère de classe de cette crise qui prouve que les travailleurs sont parmi les plus grandes victimes du surpeuplement, et que depuis la guerre un logement neuf seulement sur six a été réservé aux classes populaires.

NOS PRINCIPES

Face à cette incurie des équipes qui se sont succédés au pouvoir depuis la guerre, sous la IV^e comme sous la V^e République, face à cette scandaleuse discrimination, entre citoyens, par l'argent, le P.S.U. affirme les principes socialistes, sur lesquels peut seule reposer une politique dynamique et humaine de l'habitat :

1. Le droit au logement EST UN DROIT FONDAMENTAL DE LA PERSONNE HUMAINE qui implique pour la collectivité l'obligation de prendre les moyens de fournir à chacun un logement proportionné à ses besoins, pour un prix conforme à ses revenus.

2. L'HABITAT DOIT DONC ECHAPPER A LA REGLE DU PROFIT ET DE LA RENTABILITE INDIVIDUELS, POUR DEVENIR UN SERVICE PUBLIC fournissant aux travailleurs les logements auxquels ils ont droit. Cela implique une politique des loyers proportionnant ceux-ci aux ressources des locataires, et empêchant les loyers d'augmenter plus vite que les revenus. En contrepartie des loyers versés, les locataires sont en droit d'exiger un entretien normal des immeubles; les propriétaires qui s'y refuseraient perdraient tout droit à gérer leur immeuble.

3. Sans gâchis des crédits publics, qui doivent être réservés à la construction destinée aux classes populaires, le rythme de la construction doit être porté à un niveau correspondant aux besoins réels du pays.

4. CETTE SOCIALISATION DE LA CONSTRUCTION doit être l'occasion d'une profonde transformation de l'industrie du bâtiment, qui doit être rationalisée, modernisée et développée.

5. CETTE POLITIQUE NOUVELLE, qui implique la définition de règles foncières énergiques, destinées à prévenir la spéculation, doit s'insérer dans un plan général d'aménagement rationnel du territoire conçu non pas en fonction des profits privés qu'il permet, mais des besoins prioritaires des classes travailleuses, des exigences d'un urbanisme à l'échelle humaine et des ressources nationales.

6. L'INSTRUMENT DE CETTE POLITIQUE SOCIALISTE DE L'HABITAT SERA LE SERVICE NATIONAL DE L'HABITAT, dont les compétences et le financement seront définis pour lui permettre d'atteindre

les objectifs ci-dessus. Sa gestion, conforme aux directives du Parlement et au Plan économique voté par celui-ci, associera sur une base tripartite les usagers (syndicats, locataires, familles), les travailleurs du bâtiment (syndicats et architectes) et les pouvoirs publics (élus et administration). Pour permettre une gestion efficace et proche des usagers, il sera créé autant d'échelons décentralisés qu'il apparaîtra nécessaire.

UNE POLITIQUE A LONG TERME

De ces principes fondamentaux découle toute une série de conséquences qui seront précisées progressivement par le parti. Un projet de programme à long terme sera soumis pour étude. Citons-en quelques têtes de chapitre :

1) Construction neuve

— Mise en chantier d'un programme massif de logements locatifs répartis géographiquement en fonction des besoins préalablement constatés et des projets d'aménagement du territoire. Le rythme annuel de construction se rapprochera jusqu'à disparition de la crise du logement, de 500.000 logements par an, dont 400.000 locatifs, et sera défini en fonction des besoins nationaux et des autres priorités économiques;

— Socialisation des grandes entreprises de production des matériaux de construction et rationalisation de leurs méthodes de fabrication;

— Maître-d'œuvre principal de la construction financée sur fonds publics, le service national de l'habitat passera les gros marchés relatifs à cette construction, et veillera à leur exécution sur le chantier par des entreprises obligatoirement groupées et financièrement solidaires;

— Le financement de ce programme de construction locative publique sera assuré par le groupement de tous les capitaux publics ou para-publics déjà affectés à la construction, ainsi que par leur augmentation grâce aux économies réalisées sur les budgets militaires et à divers prélèvements fiscaux ou para-fiscaux affectés à la construction.

2) Aménagement du territoire et politique foncière

— Investissements massifs de réanimation dans les régions en voie de déperissement économique (conformément au Plan économique de développement), afin de freiner l'extension excessive de la région parisienne;

— Constitution de vastes réserves foncières permettant de mettre en œuvre le plan de développement sans avoir à subir les effets de la spéculation foncière;

— « Municipalisation » du sol permettant aux collectivités locales de récupérer les plus-values foncières déjà réalisées, d'aménager convenablement les villes et de bâtir des logements locatifs meilleur marché (pour éviter le rejet des familles populaires vers des banlieues lointaines);

— Construction obligatoire, dans tout groupe immobilier nouveau, des équipements administratifs, culturels et sociaux qui sont le prolongement naturel du logement.

3) Entretien et gestion de l'habitat existant

— Obligation pour les propriétaires privés d'entretenir normalement leur immeuble, faute de quoi celui-ci serait confié à la gestion du service national de l'habitat;

— Calcul des loyers nets en fonction de la qualité de l'appartement occupé mais aussi des ressources du locataire. Pour les logements du secteur privé, une allocation-logement ramène le loyer brut à ce loyer net;

— Création d'une caisse de péréquation entre les immeubles (alimentée par un prélèvement sur les loyers élevés) pour permettre l'entretien normal des immeubles de basse catégorie, actuellement les plus délabrés;

— Réquisition automatique des appartements vides depuis trois mois, dans les villes où sévit la crise;

— Dans ces mêmes villes, échange obligatoire d'appartement pour les familles occupant insuffisamment leur logement; au-delà d'un délai d'un an, laissé aux occupants pour organiser eux-mêmes cet échange, le service de l'habitat procède de façon autoritaire à cet échange, ou, en attendant, fait payer une forte indemnité de sous-occupation.

4) Service national de l'habitat

C'est l'instrument de cette politique socialiste du logement. Il conçoit la politique générale de l'habitat, dont il fait approuver les principes par le Parlement et se charge ensuite de sa mise en œuvre. Il ordonnance le programme de construction sur fonds publics, veille à la réorganisation de l'industrie du bâtiment, prépare l'aménagement du territoire, fait constituer des réserves foncières, gère le patrimoine immobilier public (en liaison avec les organismes d'H.L.M.), surveille et au besoin assure l'entretien normal des immeubles, préside à une meilleure répartition des logements existants entre les familles en fonction de leurs besoins, etc.

Ses moyens financiers sont proportionnés à ses besoins et constitués, pour l'essentiel, par des fonds publics et para-publics. Sa gestion, très décentralisée, associe les trois catégories de personnes intéressées à son bon fonctionnement : les usagers du logement, les travailleurs qui construisent les logements et les pouvoirs publics (qui financent les travaux et représentent démocratiquement la nation).

PROGRAMME D'ACTION

POUR LE P.S.U. EN 1961

A partir de ces grands choix principaux, le programme du parti en matière de logement et d'aménagement du territoire devra se préciser. Mais, simultanément, l'action devra être menée à la base pour populariser dans l'opinion nos solutions en partant des préoccupations en ce domaine des classes populaires.

A) Action de propagande axée sur les thèmes suivants

... 400.000 logements neufs par an, dont 200.000 H.L.M. locatives, première étape vers les 500.000 par an, que nous fixons comme objectif. Cela suppose un gonflement sensible des crédits publics affectés au logement;

— Humanisation des groupes immobiliers en construction, par la mise en place des équipements culturels et sociaux indispensables;

— Hausse des loyers : « non » aux mesures actuelles qui doivent être remplacées par un programme d'entretien et d'habitat se rapprochant de nos solutions;

— Allocation-logement : réclamer sa généralisation aux célibataires, aux ménages sans enfants et aux personnes âgées ainsi que sa révision au profit des familles les plus démunies;

— Réquisition des logements vides depuis 3 mois, interdiction de transformations en locaux commerciaux et mesures facilitant les échanges volontaires.

Des documents sur ces divers points avaient été distribués au précédent conseil national. D'autres seront préparés pour le Congrès national.

B) Travail d'étude dans le Parti

Etude et critique systématique des premières propositions de la commission « habitat » du parti et formation de groupes de travail spécialisés (associant les camarades de province à ceux de la région parisienne) pour approfondir chacun des points du futur programme-logement du parti. Rapport de ces groupes et nouveau rapport de la commission « habitat » pour discussion approfondie au Congrès de 1962, appelé à trancher sur ce sujet.

D'ici là, certaines questions non encore étudiées devront être examinées, notamment celle des grands ensembles et de la réforme des H.L.M.

KENNEDY :

Un tournant pour aller où ?

Le délai qui sépare, dans la pratique américaine, l'élection d'un nouveau président de son arrivée effective au pouvoir donne sans doute à l'impétrant l'occasion de se reposer des fatigues d'une épouvantable campagne électorale. Ce délai peut en outre lui permettre, ainsi qu'à son équipe, de trouver le temps de la réflexion et de l'étude. Mais il offre également aux « sortants » la chance de liquider leurs comptes, de camoufler ce qui peut l'être, et de poser des chausse-trappes et des peaux de bananes sous les pas des successeurs.

Mais surtout cet interrègne introduit une discontinuité considérable entre le temps des professions de foi électorales et le temps des responsabilités. Si bien que, en ces premières semaines du séjour de M. KENNEDY à la Maison Blanche, nous ne savons que fort peu de choses des intentions démocrates et des conditions dans lesquelles « J. F. K. » arrive à la conduite des affaires. Si nous laissons de côté l'examen du détail, nous savons seulement que l'accueil fait à l'élection de novembre dernier fut universellement favorable et que le premier message du nouveau président sur l'état de l'Union a paru confirmer l'avènement d'un nouveau style que l'on a pu dire « adulte » (par opposition bien sûr au puérilisme béat auquel Washington nous avait jusque là habitués). Mais y aura-t-il poursuite de l'engagement américain - comme sous Eisenhower - ou bond en avant comme aux meilleurs temps de l'ère rooseveltienne ? Essayons de trouver une réponse provisoire à cette question, en nous limitant à deux secteurs de l'action prévisible de J.F.K. : la politique étrangère et la politique économique.

Politique internationale : L'héritage des névrosés

SANS nul doute Kennedy s'annonce comme plus orienté vers la politique internationale que passionné de politique intérieure. Pour être plus exact, disons que sa politique intérieure — lutte contre la récession, assainissement financier, etc. — a toutes chances d'être surtout conçue dans la perspective d'une consolidation de la position américaine dans le monde, consolidation qui ne peut avoir lieu que si le mécanisme interne est en bon état. Reste à savoir si cette action internationale servira un néo-impérialisme ou sera orientée vers la paix.

Il est clair qu'aucune révision réellement déchirante de la politique étrangère de Washington n'interviendra à court ni à moyen terme. La politique Kennedy à l'égard de l'OTAN n'est pas encore clairement exprimée, mais rien n'indique qu'elle doive remettre en cause la structure de l'Alliance atlantique. Au plus, certaines orientations pourront-elles être modifiées par une équipe apparemment résolue à ne pas laisser l'initiative aux seuls militaires : il n'est pas sans intérêt de noter l'accent mis par Kennedy sur les dissensions existant au sein de l'alliance dans le domaine économique, dissensions dont jusqu'ici on avait préféré nier l'importance, seule comptant la dimension militaire. En fait, M. Kennedy pourrait fort bien infléchir la politique extérieure américaine dans un sens favorable à la détente sans pour autant bouleverser de fond en comble le réseau des alliances américaines, ce que d'ailleurs personne ne lui demande. On peut tenir pour significatif le coup de semonce à l'amiral Burke qui vient d'être contraint à ravalier un long couplet agressivement anticommuniste pour y substituer un discours plus suave. De nombreux camouflets à tous les Burke d'Amérique seraient d'un excellent effet sur le climat international.

L'attitude jusqu'ici positive prise par « J.F. K. » à l'égard d'une éventuelle rencontre avec Khrouchtchev permet également de fonder quelque espoir. M. Kennedy, auquel les dirigeants soviétiques n'ont pas ménagé les encouragements et les signes de bonne volonté aurait d'ailleurs de la peine à fuir trop ouvertement le contact : la restitution des aviateurs du R.B. 47, l'acceptation du report des conversations sur l'arrêt des expériences nucléaires sont autant de gestes qui interdiraient au gouvernement américain la fausse manœuvre d'un refus. Rien n'indique d'ailleurs que cette politique de refus soit dans les projets de M. Kennedy et Dean Rusk. Le message sur l'état de l'Union s'est voulu discret à l'extrême sur un thème aussi épineux que celui de Berlin, ce qui on s'en souvient, suscita à Bonn quelque amertume. Le pénible héritage républicain comportait, avec l'affaire du Laos, un autre danger que M. Kennedy en se disant partisan d'un gouvernement laotien indépendant des blocs paraît avoir écarté provisoirement. En ce qui concerne le problème des relations avec Cuba, Kennedy n'hérite pas seulement du passé des autres, mais doit aussi se souvenir de ses propres diatribes contre Fidel Castro. Pourtant divers gestes montrent la réprobation de Kennedy à l'égard d'une rupture des relations diplomatiques dans laquelle Eisenhower paraît bien, pour une fois, avoir joué un rôle personnel décisif. Si on peut encore espérer qu'il s'efforcera de laisser aux gouvernants de La Havane le temps de parfaire leur apprentissage du pouvoir, tout en faisant lui-même le sien, on doit craindre que là plus qu'ailleurs M. Kennedy ne soit acculé à l'épreuve de force sous quelque forme, tant est insistante la pression

des milieux d'affaires américains, décidément aussi myopes que leurs équivalents européens le furent avant Suez.

Une opération anti-castriste pourrait ne pas être élargie au plan international si des gages de sa volonté de détente sont donnés par Washington dans d'autres domaines. L'évolution des problèmes liés au désarmement n'autorise à cet égard qu'un optimisme encore fragile, que l'on ne peut guère appuyer que sur la lucidité connue et le réalisme d'hommes tels que le Pr. Wiesner et John Mc Cloy, ainsi que sur un fragment du message où se trouve condamné « l'équilibre de la Terreur ». Enfin ces jours derniers encore, M. Dean Rusk a fait connaître l'intention des responsables américains d'accepter une association de Pékin aux travaux sur le désarmement.

Beaucoup moins affirmée que la personnalité de M. Kennedy ne l'aurait laissé croire, la politique démocrate en ses premières actions bénéficie d'un certain préjugé favorable à l'Est. Que le Président américain y prenne garde cependant : ses interlocuteurs sont pressés, et déjà les organes de presse soviétiques manifestent quelque impatience à l'encontre du langage « périmé » de l'hôte de la Maison Blanche, à l'encontre aussi de son « absence totale d'idées » en matière de désarmement. De leur côté, les responsables de Pékin qui viennent d'accepter avec le sourire l'ajournement des conversations sino-américaines de Varsovie pour permettre à M. Kennedy une étude plus approfondie des dossiers affirment simultanément, par la bouche de M. Liou Ning Yi, avoir découvert par un concours de circonstances « l'aspect sinistre du nouveau président des Etats-Unis ». Il est encore temps. Puisse M. Kennedy ne pas céder à la triste habitude occidentale qui consiste à laisser passer les chances de détente lorsqu'elles se présentent.

En ce qui nous concerne, nous ne pouvons que nous satisfaire de l'attitude constructive que paraît devoir adopter Washington à l'égard des Nations-Unies et des pays non engagés. Cette attitude manifeste une rupture nette avec la paranoïa contagieuse de M. Dulles, qui avait réussi à faire admettre à l'opinion américaine que quiconque n'était pas engagé aux côtés des U.S.A. était inféodé à Moscou. Que M. Kennedy vienne sur la scène internationale avec des nerfs moins crispés et une vision moins mac-carthysée pourra être un facteur favorable.

Des alliés agacés

Si les interlocuteurs éventuels manifestent de l'agacement, il en va de même pour les associés allemands et britanniques.

Bonn n'a pas du tout aimé ce que Washington a dit récemment de la frontière Oder-Neisse. Bonn a encore moins aimé ce que Washington n'a pas dit sur Berlin. Et il y a de bons esprits pour considérer que le chancelier Adenauer, lequel ne veut pas jouer les Glaoui, pourrait bien précéder la détente et négocier le premier avec Moscou s'il avait le sentiment que M. Kennedy s'approprie à lui faire supporter les frais de la dite détente.

De son côté M. Macmillan reste visiblement ulcéré du peu de cas que Washington semble faire de son inestimable expérience politique. M. Macmillan se voyait fort bien en chaperon de l'alliance atlantique. Le nouveau leader de l'alliance en question, qui se souvient peut-être de Suez, manifeste sans ménagement qu'il se tient pour majeur, et se soucie peu d'être conseillé par les conservateurs anglais.

Raisons d'État en Israël

ON sait qu'une crise ministérielle a éclaté il y a quelques temps en Israël. Le gouvernement Ben Gourion est démissionnaire.

A la suite de la réunion, samedi dernier, du Comité central du M.A.P.A.I. (parti de Ben Gourion), il est probable qu'un gouvernement semblable au précédent, c'est-à-dire une coalition où le M.A.P.A.I. occupe une place prépondérante, sera de nouveau constitué. Sera-t-il toujours présidé par Ben Gourion ? On ne peut encore le dire.

Les causes de la crise sont en effet complexes et difficiles à saisir.

L'occasion a été « l'affaire Lavon », elle-même fort complexe. Pour la comprendre il faut remonter à 1954.

A cette époque le gouvernement égyptien accusa Israël de sa livraison « au sabotage, à l'espionnage et à la provocation » dans la vallée du Nil pour envenimer les relations entre l'Egypte et les Etats-Unis. Deux personnes furent condamnées à mort. En Israël, une enquête fut ouverte. Après quoi, M. Pinhas Lavon, alors ministre de la Défense, abandonna son portefeuille.

Il semble qu'il se soit alors heurté par delà cette affaire de « services spéciaux », à certains de ses collaborateurs directs : le Chef d'Etat Major Dayan, et le Directeur général du Ministère, Shimon Pérès, membres comme lui du M.A.P.A.I.

L'affaire semblait close. Elle a rebondi il y a quelques mois. Il est apparu, en effet, à travers de multiples cheminement, que l'une des pièces essentielles qui avaient permis de mettre en cause Pinhas Lavon, était un faux forgé par un officier. Lavon, devenu entre-temps secrétaire général de la Histadrout, la C.G.T. israélienne, qui est très puissante et joue un rôle considérable, demanda sa réhabilitation. Deux raisons, surtout, expliquent les proportions prises par ce rebondissement de l'affaire.

Politique intérieure : une réalité inquiétante

Encore hésitant, mais plutôt détendu en matière de rapports internationaux, M. Kennedy se reconnaît adossé à une réalité intérieure américaine assez inquiétante. Adopter un style adulte est bon, mais ne pas avoir d'autre doctrine économique que la défense du profit capitaliste peut en effet vous placer dans une situation peu prometteuse. Mais cela, M. Kennedy qui n'est point socialiste l'ignore encore, et le triste tableau de l'économie américaine qui se trouvait inséré dans le message sur l'état de l'Union ne rapportait que les symptômes classiques d'une économie capitaliste dont l'expansion est en cours de ralentissement. A certains égards, M. Kennedy paraît désireux d'opérer une reprise en mains de l'appareil d'Etat et une remise en route du dispositif parlementaire : c'est ainsi que le plan Rayburn de réorganisation de l'omnipotente commission des règlements empêchera que la coalition de quatre républicains et de deux démocrates sudistes ne continue à bloquer les initiatives de la majorité de la Chambre des Représentants.

Par contre sur le plan économique aucune mesure radicale ne semble devoir répondre à l'analyse très sombre qui a été faite. En fait, l'indication des remèdes contredit le diagnostic et minimise la gravité de la maladie américaine. Un saupoudrage de crédits de cette nature (aide à la construction, augmentation des allocations aux chômeurs, etc.) ne peut nullement opérer une relance telle qu'elle permette de faire face à une crise qui serait tenue pour sérieuse. En fait, M. Kennedy s'alarme moins de la conjoncture présente que des signes qu'il y discerne d'un danger à plus long terme. Il est vrai sans doute qu'un taux d'accroissement de l'activité économique ne dépassant pas 2,5 % par an est d'un mauvais présage, vrai également que 3,5 % pourraient être atteints au prix de quelques efforts. Ces efforts ne sauraient se limiter au saupoudrage dont nous venons de parler ; des plans sont à l'étude, dont seules les grandes rubriques sont connues. Il est vraisemblable qu'on cherchera à stimuler les investissements, ce qui est l'une des conditions nécessaires de toute tentative visant au plein emploi dans un pays sous-équipé. Mais l'industrie américaine est équipée et manque bien plutôt de clients : à cet égard les subventions aux chômeurs ne résoudront que bien partiellement le problème des débouchés dans l'industrie automobile. Mais qui réussirait à convaincre la Maison Blanche de s'orienter vers des mesures plus révolutionnaires ? Seule une minorité de quelques centaines de millions de chômeurs ressent comme vital le problème économique, et on va s'efforcer de le lui faire oublier.

Dans la plupart des secteurs, internationaux ou nationaux, où s'exercera son action, John F. Kennedy dispose d'atouts majeurs : on lui sourit beaucoup, il sourit bien, on le tient pour sérieux et brillant et il semble de surcroît que cette réputation est justifiée. Mais nous savons mieux que quiconque avec quelle facilité certains chefs d'Etat laissent passer le moment de jouer la carte qui rend belle toute la partie. Et puis le capitalisme, à défaut de lois, a des règles brutales que M. Kennedy va peut-être éprouver sans tarder si, par exemple, ses quelques tentatives pour faire intervenir les pouvoirs publics dans l'activité du secteur privé déplaisent à la fois à ceux qui l'ont combattu et à ceux qui l'ont fait élire. C'est que l'Amérique peut bien demeurer, sous Kennedy, le pays des surprises, elle n'est pas pour cela devenue un pays de miracles.

— L'armée israélienne se trouvait mise en cause et cela provoqua un choc dans l'opinion.

— D'autre part, le conflit entre Lavon d'un côté et, de l'autre, Pérès, devenu Secrétaire d'Etat à la Défense, et Dayan, aujourd'hui ministre de l'Agriculture, a pris le caractère d'un affrontement de tendances au sein du M.A.P.A.I. Il semble que Lavon, considéré comme représentant d'une vieille garde orthodoxe opposé aux « Jeunes Turcs » veuille que la Histadrout demeure, même dans le cadre d'un Etat à gouvernement socialiste, toute puissante et très largement indépendante. Les « Jeunes Turcs » sont au contraire partisans de la nationalisation d'un grand nombre « d'appareils » d'organismes sociaux, actuellement contrôlés par la Histadrout. (C'est le cas, par exemple de la « Caisse de maladie » et des « bureaux de placement »).

L'affaire a pris d'autant plus d'ampleur que le chef du gouvernement, David Ben Gourion, a pris parti très vivement. Il aurait voulu que l'affaire de 1954 demeurât un débat judiciaire et qu'elle ne débouche pas sur le plan politique. C'est contre sa volonté qu'une commission ministérielle a pratiquement réhabilité Lavon. C'est alors que Ben Gourion a remis sa démission. Il rend l'ancien Ministre de la Défense responsable de l'ampleur et du retentissement de toute l'affaire.

Samedi, par 159 voix contre 96, le Comité central du M.A.P.A.I. a manifesté sa solidarité à Ben Gourion. Si l'on comprend bien, cette majorité a eu pour souci de mettre le plus tôt possible le point final à ce débat. Cette décision permettra-t-elle d'atteindre ce but ? Peut-être facilitera-t-elle la solution de la crise gouvernementale. Mais il n'est pas sûr que tous les remous s'apaisent. Certains ministres du gouvernement démissionnaire sont solidaires de Lavon par exemple Mme Golda Meir, Ministre des Affaires étrangères. Et il n'est pas sûr que Lavon ne demeure pas secrétaire général de la Histadrout. Enfin certains milieux intellectuels s'inquiètent des aspects moraux de l'affaire et redoutent que la notion de « raison d'Etat » n'ait pesé d'un grand poids en ces circonstances.